

# ARCHIVES, HISTOIRE, TRAVAIL DE MÉMOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS MODES DE COOPÉRATIONS POUR QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?



*Recueil des interventions de la  
journée organisée le 6 mai 2014 par  
l'Association des archivistes français et  
le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de France*

“ LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine

Article 1

I. — La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville prévus à l'article 6, qui intègrent les actions relevant des fonds européens structurels et d'investissement et s'articulent avec les contrats de plan conclus entre l'État et la région.

Elle mobilise et adapte, en premier lieu, les actions relevant des politiques publiques de droit commun et, lorsque la nature des difficultés le nécessite, met en œuvre les instruments qui lui sont propres.

Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques, s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens, selon des modalités définies dans les contrats de ville, et sur la co-formation.

Elle vise, en tenant compte de la diversité des territoires et de leurs ressources, à :

1° Lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales [...]

9° Reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers [...].”

# SOMMAIRE

<b>Mot de bienvenue</b>	5
Alain WEBER Directeur chargé de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration de la Ville de Paris	
<b>Ouverture à deux voix</b>	7
Jean-Philippe LEGOIS Président de l'Association des archivistes français	
Mohammed OUADDANE Délégué général du Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France	
<b>Services d'archives et mémoire : comment (ne pas) intégrer ces services aux démarches « mémoire » ?</b>	11
Véronique GUITTON Directrice des Archives municipales de Nantes	12
Geneviève MICHEL Directrice des Archives municipales de Reims	14
Anne-Catherine MARIN Directrice des Archives municipales de Lyon	16
Xavier DE LA SELLE Directeur du Rize, Villeurbanne	18
Lela BENCHARIF Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes Déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire	20
DÉBAT	22
<b>Histoire : scientificité partagée et projets « mémoires »</b>	27
Annie FOURCAUT Professeur des universités, Paris I	28
Gérard NOIRIEL Directeur d'études, École des hautes études en sciences sociales	29
Sébastien JOLIS Doctorant Paris I	30
DÉBAT	33

## **Travail de mémoire et territoires : dynamiques d'acteurs et de réseaux** 39

Hélène BERTHELEU et Poeth M. WADBLED  
Coordination du réseau Mémoires Plurielles. Histoire et culture des  
immigrations en Région Centre 40

Ramzi TADROS  
Codirecteur de l'Association approches, cultures et territoires-ACT,  
Marseille 42

Dominique FALCOZ  
Présidente du réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France 44

DÉBAT 46

## **Développement social urbain : co-construire dans la durée avec les acteurs de terrain et les habitants ?** 51

Jean-Pierre ROGER  
Administrateur de l'Inter-réseaux développement social et urbain de  
l'agglomération de Bourges 52

Bénédicte MADELIN  
Ancienne directrice de Profession Banlieue, présidente de  
l'Association des directeurs des centres de ressources de la politique  
de la ville 54

DÉBAT 56

## **Conclusions et ouvertures pour un répertoire permanent des projets « mémoires »** 61

Pierre-Jacques DERAÏNE  
Association Trajectoires  
Historien, MSH de Dijon 61

Marina MARCHAL  
Responsable de la Cité des mémoires étudiantes  
(Aubervilliers) 64

DÉBAT 64

## MOT DE BIENVENUE

---

Alain WEBER  
Directeur chargé de la Délégation à la  
politique de la ville et à l'intégration de la Ville de Paris



De gauche à droite : Mohammed Ouaddane, Alain Weber et Jean-Philippe Legois  
© AAF

Je vous souhaite, au nom de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI), la bienvenue en nos locaux. Résolument ouverte aux chercheurs et aux acteurs de la société civile, la DPVI accueille de nombreuses manifestations pluridisciplinaires.

Le thème de cette journée d'étude fait partie intégrante des préoccupations qui occupent à la fois le service de la DPVI en charge de la politique de la ville et celui dévolu à l'intégration, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre les discriminations.

Développant son action dans des quartiers précisément identifiés, la politique de la ville se fonde sur une approche territoriale. Elle s'appuie par ailleurs sur des compétences plurielles, allant de l'emploi à l'apprentissage du français, de la gestion urbaine de proximité à la culture.

L'importance de ce dernier secteur d'activité au sein des quartiers est pleinement reconnue ainsi qu'en témoigne la signature, en 2013, d'une charte de coopération culturelle par la Direction de l'action culturelle de la mairie de Paris, Paris Musées et la Mission cinéma. Ce texte détaille les engagements pris en la matière par les directions de droit commun et les équipes de développement local.

La promotion de l'intégration et des droits de l'homme et la lutte contre les discriminations ne sont pas des actions a priori territorialisées même si elles se concentrent plus spécifiquement sur le Grand-Est Parisien. En effet, ces problématiques sont particulièrement sensibles au sein des quartiers accueillant de nombreux habitants d'origine étrangère.

Par ailleurs, les politiques d'intégration, longtemps mises en œuvre en faveur des seules populations extracommunautaires, concernent de plus en plus régulièrement les populations originaires de l'Europe de l'Est.

Le nouveau contrat de ville pour la période 2015-2020 est en cours de préparation. Il fixe les objectifs poursuivis par Paris, entendu à la fois comme une commune et comme un département, en lien avec les services de l'État tels que le Commissariat général à l'égalité des territoires, la préfecture, le rectorat, le ministère de la Justice ou la DRAC.

La dimension culturelle s'affirme donc comme un des axes majeurs de la promotion de la cohésion sociale ainsi que le détaille la loi de programmation sur la ville et la cohésion urbaine. Les thématiques mémorielles et historiques, les trajectoires qu'elles sous-tendent, sont, au sein de ce texte, spécifiquement mises en valeur. Elles s'imposent comme une ardente obligation que la DPVI entend respecter au sein du prochain contrat de ville, dans la continuité des actions déjà mises en œuvres et des lignes de subventionnement précédemment fixées.

Outre que l'élu en charge des politiques d'intégration siège au Conseil d'administration du Musée de l'histoire de l'immigration, les équipes de la DPVI s'attachent au quotidien à développer, au sein des quartiers populaires parisiens et en lien avec les associations, une dimension culturelle et mémorielle forte.

Je vous souhaite une excellente journée de travail et vous remercie de votre attention.

# OUVERTURE À DEUX VOIX

---

Jean-Philippe LEGOIS  
Président de l'Association des archivistes français

Mohammed OUADDANE  
Délégué général du  
Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France

## Jean-Philippe Legois

Organisée à l'initiative de l'Association des archivistes français et du Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France, cette journée d'étude associe par ailleurs de nombreux acteurs de terrain, mettant ainsi en valeur la nécessaire proximité dont se nourrit le travail de mémoire.

Il est, dans cette perspective, essentiel d'ouvrir le dialogue entre les chercheurs, dont les historiens, les archivistes, les associations ainsi que les acteurs des politiques de la ville (dont, à terme, des structures comme la Fédération des centres sociaux).

Par ailleurs, les thématiques abordées ne sont pas propres à l'Île-de-France, ainsi qu'en témoigne la présence aujourd'hui de différents réseaux régionaux ou d'associations d'envergure nationale telles que Génériques (cette structure est particulièrement active en matière de gestion des sources liées aux problématiques de l'immigration).

Enfin, outre les archivistes attachés aux différents échelons territoriaux que sont les communes, les départements, les régions ou l'État, de nombreux professionnels du patrimoine œuvrent au sein des associations, des bibliothèques, des musées ou des entreprises.

Cette journée d'étude engage un vocabulaire spécifique qu'il conviendra de clarifier. Si la notion de « quartier » suggère immédiatement l'importance d'une approche territoriale des questions de mémoire, elle induit un certain nombre de qualificatifs, tels que « populaire », « prioritaire » ou « sensible », qui infléchissent d'autorité les problématiques abordées.

De même, les processus de « co-construction » ou de « coproduction » n'engagent pas uniquement les acteurs de terrain mais également les habitants des territoires concernés, selon des modalités demeurant à établir.

Par ailleurs, ces dynamiques nouvelles doivent éviter une mise en concurrence des approches de chacun et permettre la définition d'une méthodologie et de critères d'évaluation communs. Autant d'outils organisationnels qui seront proposés aux représentants de l'État afin d'accroître l'efficacité des travaux de mémoire.

De telles démarches doivent tenir compte des temporalités inhérentes à chaque secteur d'activité. De la sorte, si les archivistes travaillent en partie « pour l'histoire », ils sont soumis à des échéances précises, selon les nécessités de leur service. De même, les chercheurs

inscrivent leur participation dans leur parcours universitaire. Enfin, les responsables associatifs et les professionnels de la politique de la ville sont soumis au cycle des subventionnements et des réponses à appel à projets. Seule la synchronisation de ces contraintes parfois contradictoires autorise l'inscription dans la durée des actions mémorielles.

Cette journée d'étude doit donc ouvrir des perspectives de travail communes et les inscrire au sein de documents (et processus) officiels. La convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires, signée entre les ministères chargés de la Ville et de la Culture, évoque la dimension historique et mémorielle inscrite au cœur des quartiers sans toutefois détailler cette thématique. L'ensemble des acteurs doit donner une meilleure lisibilité à leurs démarches afin qu'elles soient pleinement prises en compte au sein des politiques publiques.



© AAF

### **Mohammed Ouaddane**

Le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France accorde à cette journée d'étude une importance stratégique toute particulière.

Les archivistes se sont emparés des problématiques liées à la mémoire et à l'histoire lors du colloque de Toulouse et du séminaire de 2004. Les actes de ces manifestations fondatrices font état d'expériences menées au sein de différents services d'archives municipaux comme autant de précieux témoignages.

Loin de faire table rase du passé, il convient de se saisir de ces travaux et de s'en inspirer afin de nourrir l'intelligence collective que les acteurs de la mémoire se doivent de construire en lien avec les pouvoirs publics et les institutions.

Ainsi, alors que la politique de la ville est en cours de refondation, le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France et l'Association des archivistes français ont choisi d'ouvrir conjointement un espace de débats et de réflexion.

La présence aujourd'hui d'un grand nombre de participants est en soi un succès. Tous partagent une préoccupation forte, conscients de la nécessité d'œuvrer ensemble au travail de mémoire et d'histoire. Pour l'heure, peu d'associations collaborent avec les archivistes et les professionnels du patrimoine, bien que certaines soient pionnières en la matière, telles que Génériques.

Les archives sont une matière vivante capable de nourrir les projets mémoriels. Si les philosophies et les méthodologies des différents acteurs divergent parfois du tout au tout, il semble possible, sur ce fondement, de construire des objets communs.

Des liens ont d'ores et déjà été noués entre les acteurs de terrain et les institutions nationales, notamment avec le Musée de l'histoire de l'immigration, favorisant les actions culturelles et sociales. Ils doivent être systématisés et, par conséquent, rendus plus efficaces.

Le Réseau Mémoires et Histoires s'inscrit dans cette dynamique.

En 2009, suite à l'organisation par le conseil régional d'Île-de-France d'une rencontre de l'ensemble des acteurs mémoriels, il a pour vocation de fédérer les énergies de chacun de ses membres. Le réseau regroupe aujourd'hui quarante structures adhérentes qui rendent compte de la complexité et de la richesse des actions menées.

Au-delà, cette diversité permet de traiter les problématiques liées à l'immigration, à l'urbanisme et au monde du travail de manière transverse, selon un modèle qui semble aujourd'hui applicable à la formalisation des rapports entre les différents acteurs. Le réseau accompagne les démarches de confrontation et de mutualisation des connaissances ainsi que la production de savoirs.

Il est essentiel de comprendre les notions telles que celle de « quartiers » que nous utilisons régulièrement. Quels territoires les quartiers populaires représentent-ils ?

Les notions manipulées dans le cadre d'un travail de mémoire doivent être rigoureusement définies afin de ne pas tomber dans la caricature. Ce travail lexicographique met au jour les enjeux sous-jacents aux catégories ainsi définies ainsi que leurs articulations.

Ce travail réflexif permet de justifier ou d'infirmier l'association faite entre « mémoire » et « quartier », mais également de se prémunir contre toute ethnicisation des démarches mémorielles.



# SERVICES D'ARCHIVES ET MÉMOIRE : COMMENT (NE PAS) INTÉGRER CES SERVICES AUX DÉMARCHES « MÉMOIRE » ?

---

Véronique GUITTON  
Directrice des Archives municipales de Nantes

Geneviève MICHEL  
Directrice des Archives municipales de Pantin

Anne-Catherine MARIN  
Directrice des Archives municipales de Lyon

Xavier DE LA SELLE  
Directeur du Rize, Villeurbanne

Lela BENCHARIF  
Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes  
Déléguée à la démocratie participative, à la vie associative et à l'éducation populaire

Animation :  
Mohammed OUADDANE  
Délégué général du Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France



De gauche à droite : Mohammed Ouaddane, Lela Bencharif, Xavier de la Selle,  
Anne-Catherine Marin, Geneviève Michel et Véronique Guitton

© AAF

## **Mohammed Ouaddane**

*Favoriser la connaissance réciproque des protagonistes du champ mémoriel permet de croiser les points de vues et les compétences de chacun. Parmi eux, les archivistes ont mené de nombreuses actions en partenariat avec les acteurs de terrain, les collectivités locales et les services dédiés à la politique de la ville.*

*Directrice des Archives municipales de Nantes, Véronique Guitton a fait créer un service, en 1999, consacré à la mémoire et à l'histoire des quartiers, intitulé en lui-même inédit.*

*Comment abordez-vous, dans ce cadre, les thématiques mémorielles ?*

## **Véronique Guitton**

Le service « Mémoires et histoires des quartiers » est animé par Nathalie Barré, chargée de mission qui a bénéficié, à l'ouverture du poste, d'un statut « emploi jeune ».

Rattaché aux Archives municipales, ce service a été créé dans le cadre de la politique de territorialisation mise en œuvre lors du second mandat de Jean-Marc Ayrault. Dès 1995, la municipalité a délimité onze quartiers afin de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques et de favoriser l'implication des citoyens. Ce découpage permet en effet de rapprocher les services publics des habitants et de promouvoir, à travers des actions spécifiques, la cohésion sociale.

Aucun de ces onze quartiers n'est uniquement composé d'habitat social. Le quartier Dervallières-Zola comprend, par exemple, une cité construite au début des années soixante, un domaine patrimonial, des habitats populaires des années trente, une zone pavillonnaire ouvrière, et, à proximité du centre-ville, des immeubles et des hôtels particuliers du XIX<sup>e</sup> siècle.

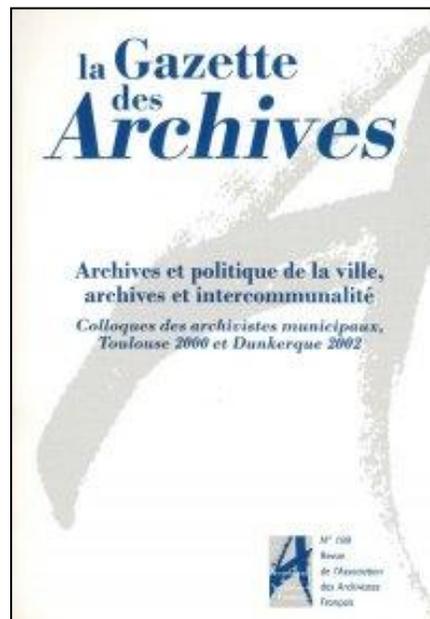
Le découpage en quartiers a entraîné la création de « services de quartier » auxquels sont rattachés des agents de développement et un rédacteur en charge de l'édition d'un journal.

Parallèlement, la direction générale de la Culture a créé des postes de médiateurs culturels spécialisés dans chaque discipline artistique telle que le cinéma, la musique, la danse et l'animation des archives.

Enfin, un chargé de mission a pour tâche d'accompagner les habitants qui initient un travail relatif à la mémoire et à l'histoire de leur quartier.

Cette organisation répondait à la mutation urbaine de la Ville de Nantes, initiée par le projet de ville qui a révolutionné le quartier Malakoff. Ce dernier a été uniquement porté des professionnels. La mobilisation des habitants est intervenue plus tardivement, grâce à la mise en place des « carrefours citoyens » dont l'un était plus spécifiquement dédié à la mémoire des quartiers.

Suite à la réussite de cette première initiative, un séminaire a été organisé en 2005 afin de permettre aux associations œuvrant dans le champ mémoriel de se rencontrer. Puis, avec



Couverture du n° 199 de  
*La Gazette des archives*

l'appui des élus, la collection « Quartiers à vos Mémoires ! » a été lancée en 2009. Elle permet l'édition d'un ouvrage tous les deux ans qui compile des articles de recherche et des extraits des témoignages collectés et sélectionnés en collaboration avec les équipes de quartier.

Ces témoignages sont recueillis directement par les habitants qui bénéficient de l'accompagnement méthodologique de la chargée de mission « mémoires et histoires des quartiers », accompagnement qui repose en particulier sur une grille modèle de témoignage.

Ainsi, le service des Archives municipales n'intervient jamais directement au sein des quartiers et auprès des habitants mais occupe, en lien avec la Mission citoyenneté et territoires, une fonction support.

Les publications permettent de restituer efficacement les projets menés au sein de chaque quartier. Elles se doublent de l'organisation de visites urbaines à l'occasion desquelles les élèves des classes supérieures du conservatoire régional donnent lecture des témoignages collectés. La dernière d'entre elles a réuni plus de 400 participants : ces initiatives drainent donc un public qui n'appartient pas forcément au territoire exploré.

En 2014, le service des Archives municipales, fortement sollicité, intervient auprès de cinq quartiers. Outre que les projets de chaque quartier ne sont pas initiés simultanément, certains sont d'ores et déjà achevés. Ainsi, le groupe d'habitants qui s'était constitué à l'occasion de la réhabilitation du quartier du Breil s'est dissout une fois cette opération achevée.

Au-delà de ce travail de coordination et d'édition, travail long et patient, il nous semble aujourd'hui nécessaire de tisser des liens entre les différents groupes de travail et les différents quartiers afin d'éviter toute forme de cloisonnement et d'enfermement.

### ***Mohammed Ouaddane***

*Cette démarche, particulièrement dense, est très originale.*

*Geneviève Michel vient témoigner des expériences portées par le service des Archives municipales de Pantin, en collaboration avec les acteurs locaux et, pour certains quartiers, dont celui des Courtillères, en lien avec Aubervilliers.*

## Geneviève Michel

Le service que je dirige est rattaché à la municipalité de Pantin qui compte 50 000 habitants. Initialement intitulé « service des archives et de la documentation », il a été rebaptisé « Archives et Patrimoine », puis, en 2012 et à la demande de l'élu en charge de ces politiques, « Mémoire et Patrimoine ».

Suite aux dernières élections municipales, le sens du mot « Mémoire » tend à s'infléchir, le nouvel élu du secteur l'envisageant dans la perspective d'une mémoire collective, qui s'appuie sur les



Anne-Catherine Marin, Geneviève Michel et Véronique Guitton © AAF

commémorations. Le service aura donc pour tâche de le convaincre qu'un tel travail peut avoir une dimension plus large que celle qu'il se propose de promouvoir. Il me semble plus généralement nécessaire de définir les relations qui peuvent être nouées entre un service « Mémoire et Patrimoine » et les autres services de la ville. En effet, huit des dix projets conduits autour de la mémoire des quartiers, des habitants ou des secteurs d'activité ont été initiés à la demande de tiers, généralement dans le cadre de la politique de la ville. Mise en place dès la fin des années soixante-dix, cette dernière s'est tout d'abord attachée à chaque quartier, avant d'être réorientée, dans les années quatre-vingt-dix, afin de reconstruire un lien entre les différents territoires.

Au fil de cette expérience, nous avons constaté qu'il était délicat d'intégrer à notre démarche les autres services municipaux. Pour autant, le service « Mémoire et Patrimoine » n'a pas vocation à construire seul une relation avec les habitants.

La première action mémorielle portée par le service a été lancée en 2000 et portait sur les Courtilières. Bénéficiaire de subventions liées à la politique de la ville, ce quartier était à l'époque exclusivement composé de logements sociaux et comptait 6 000 habitants. Limitrophe d'Aubervilliers et de Bobigny, il est *a contrario* excentré par rapport à Pantin, dont il est séparé par le cimetière parisien et les voies ferrées.

Notre projet initial était particulièrement ambitieux. Nous avons prévu de le mener à bien en collaboration avec la Maison de quartier, depuis transformée en centre social. Par ailleurs, notre ambition principale était de qualifier les habitants afin qu'ils soient des acteurs du projet.

Quartier créé, comme de nombreux autres, il y a cinquante ans, les Courtilières établissaient une nouvelle frontière urbaine. La brève histoire de ces territoires les engage ainsi dès l'origine dans une dynamique de mutation permanente, dynamique que les études que nous menons tendent à minorer en figeant artificiellement leur passé.

Les Courtilières sont caractéristiques de cette problématique et de cette période. Conçue par Émile Aillaud, elle dispose d'une qualité architecturale internationalement reconnue et exemplairement illustrée par l'un des bâtiments qui mesure 1,8 kilomètre de long.

Ce bâtiment n'appartenait pas à l'origine à Pantin. Ainsi, la ville a dû racheter en 1999 le Serpentin à la société d'économie mixte de Paris. L'habitat et les espaces publics étant

fortement dégradés, la ville a initié un projet de rénovation d'envergure. Ces travaux ont été, pour le service « Mémoire et Patrimoine », l'occasion d'accompagner les habitants dans la conduite d'un travail de mémoire et d'histoire afin qu'ils se sentent partie prenante de leur quartier et qu'ils participent pleinement au projet de rénovation.

Au-delà, cette démarche a permis d'inscrire le quartier dans l'histoire de la ville et non plus de le réduire à la seule période de construction des logements sociaux. Enfin, le service s'est saisi de cette opportunité pour défendre l'indéniable qualité urbaine et architecturale du quartier.

Les habitants étaient invités à analyser, avec le service « Mémoire et Patrimoine » et la Maison de quartier, les composantes démographiques, historiques et ethniques de leur territoire. Ils devaient par ailleurs collecter des mémoires afin de produire des expositions et d'animer débats et ateliers.

La conduite de cette expérience m'a permis de réaliser que la Petite Prusse est un territoire fortement accompagné par la municipalité puisqu'il bénéficie d'une dotation budgétaire importante et d'équipements nombreux et performants. Ces habitants sont donc plus habitués à recevoir qu'à s'impliquer activement pour comprendre les composantes de leur cadre de vie.

Ces attitudes peuvent évidemment évoluer, à la condition que les équipes en place soient fournies et présentes au quotidien. Outre que la direction de la Maison de quartier a changé à plusieurs reprises durant la conduite de ce travail de mémoire, les animateurs en charge de l'opération ont privilégié une dimension festive au détriment d'une démarche de plus longue haleine permettant la qualification des habitants.

Le service « Mémoire et Patrimoine » n'a pu, faute de moyens, embaucher qu'un chargé de mission en la personne de Pierre-Jacques Derraine. Face à ces contraintes, le projet initial a été amendé pour atteindre des proportions plus modestes.

Des moments de rencontre mensuels ont été organisés afin de permettre aux habitants de débattre autour de thèmes précis tels que l'enfance ou l'école. Cette collecte d'une mémoire collective a été particulièrement enrichissante et s'est doublée d'une collecte de mémoires individuelles, assumée par le chargé de mission. Les témoignages ainsi récoltés devaient faire l'objet d'une exposition qui avait pour principale vocation de susciter les réactions des habitants.

Toutefois, ce nouveau projet a également été contrarié. En effet, les promoteurs des travaux de réhabilitation ont souhaité accélérer le chantier. La Place du Marché devant être détruite en 2004 et les habitats réhabilités entre 2005 et 2006, nous disposions de peu de temps pour mener à bien la collecte de mémoires.

Ces aléas illustrent parfaitement la dépendance de tels projets vis-à-vis des financeurs et des donneurs d'ordre. Pratiquement, ils nous ont conduits à préférer l'édition d'un ouvrage, paru en 2005, à l'organisation de l'exposition initialement prévue.

Ce projet a permis de réunir de nombreuses archives et plus de 100 témoignages oraux. Plus largement, il a initié un ensemble de réflexions sur le quartier et son histoire, participant à accroître le périmètre des opérations de sauvegarde.

Toutefois, la restitution de ces éléments et son impact auprès des habitants sont demeurés relativement confidentiels. Le succès rencontré par les activités organisées par la Ville de Nantes est certainement dû au fait que celles-ci s'inscrivent dans la durée. Mises en œuvre

dans le cadre d'une politique conduite depuis plus d'une décennie, elles échappent à la dimension événementielle à laquelle ces projets sont trop régulièrement contraints pour des raisons financières.

Enfin, les travaux de réhabilitation de la Petite Prusse ont pris près de dix ans de retard. Dans ces conditions, les habitants ne font plus confiance aux projets qui leur sont soumis. Ils ne saisissent pas la pertinence qu'il y a à collecter les mémoires alors que les projets urbains ne sont pas menés à leur terme, leur interdisant d'éprouver, au quotidien, les effets tangibles de cette politique.

### **Mohammed Ouaddane**

*Il semble en effet essentiel d'interroger les moyens donnés aux différents acteurs pour inscrire leurs travaux dans la durée.*

### **Anne-Catherine Marin**

Ayant participé au colloque de Toulouse en 2000, je peux témoigner de la permanence des problématiques que nous évoquons. Depuis cette manifestation inaugurale, de nombreux projets ont été menés à bien. Portés par des services d'archives, ils ont été réalisés en partenariat avec des associations et des structures sociales. Si chacune de ces expériences est en soi positive, la capitalisation de ces travaux et leur mise en perspective sont malheureusement quasi inexistantes.

Grande ville de province, Lyon compte plusieurs quartiers inscrits dans la politique de la ville. Certains d'entre eux sont limitrophes des communes suburbaines mais d'autres sont proches du centre-ville, tels que les pentes de la Croix Rousse et la Guillotière. Ces derniers se sont développés parallèlement à l'essor de la ville au XIX<sup>e</sup> siècle. Ils s'inscrivent ainsi dans une histoire significative.

Les Archives municipales participent pleinement de la politique de la ville. Cette implication n'est pas seulement imputable aux convictions des équipes concernées. Elle a été largement favorisée par la municipalité qui a inscrit un projet culturel au sein du contrat urbain de solidarité. Ainsi, une charte de coopération culturelle a été signée dès 2004 entre l'État, la région, la municipalité et vingt établissements culturels dont les archives, les bibliothèques et les musées municipaux.

Bien que cette organisation soit moins systématique que celle mise en place par la mairie de Nantes, elle témoigne d'une préoccupation forte et exige des établissements culturels qu'ils soient présents au sein des quartiers bénéficiant de la politique de la ville.

Cette charte fait partie des éléments structurants essentiels à la conduite de notre travail. Elle a évolué au fil des années, privilégiant la valorisation des expressions culturelles et le partage des savoirs sur le seul travail de mémoire, inscrit à l'origine. Autant d'actions qui font partie des missions fondamentales du service des archives.

Celui-ci organise ses interventions en s'appuyant sur ses fonds propres et en favorisant les collaborations avec les acteurs de terrain. Dans cette perspective, il a réalisé en 2007, en lien



avec le musée Gadagne, un document d'aide à la collecte de mémoire à l'intention des associations et des groupes d'habitants.

Le service accompagne également les collectes de mémoire au sein des quartiers. Ces opérations prennent du temps et requièrent, pour être menées à bien, une parfaite connaissance des populations. Les acteurs de terrain sont donc les mieux à même de les mener à bien, l'institution garantissant par ailleurs la pérennité des résultats obtenus, *via* la conservation des documents recueillis.

Le service des archives de Lyon collabore actuellement au projet « Portraits de famille » au sein du quartier de Gerland inscrit dans la politique de la ville, porté par l'association Stimultania. Un photographe de renom a, à l'occasion d'une résidence artistique, réalisé des portraits des habitants dans les lieux de leur choix. Cette opération, en cours d'achèvement, s'accompagne d'une collecte de témoignages réalisée par les Archives et l'association en collaboration avec les acteurs sociaux du quartier. L'ensemble du projet sera conservé aux Archives et donnera peut-être lieu à une exposition.

Par ailleurs, deux expositions viennent d'être inaugurées. La première, « Lyon, l'italienne », réalisée à partir d'un travail de recherche universitaire scientifique menée par un chercheur, porte sur l'immigration italienne à Lyon durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Elle a été conçue en collaboration avec les nombreuses associations italiennes et dispose d'une partie dédiée au quartier de Gerland précédemment évoqué. Elle a reçu le soutien du dispositif « mémoires du 20<sup>e</sup> siècle », porté par la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Rhône-Alpes, visant à développer la connaissance des populations du territoire et la transmission de celle-ci.

De telles opérations révèlent des mémoires sociales attachées à des territoires restreints mais les inscrivent également dans le périmètre plus large et plus signifiant de l'agglomération.

La seconde exposition, « La Place du Pont Production : les chansons du Maghreb à Lyon », joue d'une logique inverse puisqu'elle est entièrement dédiée à un micro-territoire. Le quartier de la Place du Pont, lieu d'immigration depuis le Moyen Âge, a vu depuis les années soixante-soixante-dix, l'éclosion de musiques maghrébines originales, composées et jouées dans les nombreux cafés.

Ce projet a été initié dès 2009 : en effet, il constitue une déclinaison locale de l'exposition « Générations, un siècle d'histoire culturelle maghrébine » présentée cette année-là par l'association Génériques. Il a été conçu par le centre des musiques traditionnelles de Rhône-Alpes, le service des archives a assuré au préalable la numérisation pour conservation pérenne des 200 cassettes audio collectées. L'exposition sonore a été le fruit de cette collaboration. La chanson populaire maghrébine a longtemps été délaissée par les musicologues et les historiens. Pourtant, elle offre les fondamentaux pour comprendre l'immigration : sa dimension sociale à travers le parcours professionnel des chanteurs, sa dimension économique à travers le marché du disque, sa dimension politique à travers le rôle qu'elle joue dans certains événements ou des faits politiques qu'elle rappelle.

Ces initiatives, fondamentales parmi nos missions de service public, ont été structurées au sein d'un programme intitulé « Archives municipales de Lyon : Mémoires au pluriel ». Ce cadre général permet de formuler des interrogations transversales portant en particulier sur la place accordée aux populations dans le processus de conservation des documents ainsi que dans la définition des mémoires que le service des archives participe à construire. Il convient en particulier de s'assurer que notre travail permette de garder trace de la diversité culturelle

et sociale qui est le fondement de la société contemporaine et favorise le partage et la transmission des données conservées. Quelle mémoire faisons-nous ?

Ces enjeux demandent de multiplier les collaborations, malgré les logiques propres à chaque acteur, d'inscrire les actions dans le temps long, d'appréhender efficacement les différentes échelles territoriales, aussi bien en termes de capitalisation que de réception, et enfin, de coordonner nos activités avec les besoins des sciences humaines et sociales. Ils soulèvent les questions cruciales du fonctionnement en réseau et de la nécessaire capitalisation des initiatives.

### **Mohammed Ouaddane**

*Vous soulevez effectivement des problématiques essentielles en évoquant le nécessaire travail des institutions avec les associations et avec les chercheurs, mais également en mettant au cœur de vos préoccupations la participation des habitants.*

*Comment le Rize organise-t-il son activité en fonction de ces thématiques ?*

### **Xavier de la Selle**

Le Rize a ouvert au public en février 2008. Cette toute jeune institution devait se nommer, selon le projet politique initial « Le centre de la mémoire ». Il a ensuite été envisagé de l'intituler « Centre mémoires et société ». Il a finalement pris le nom d'une rivière qui coulait auparavant à Villeurbanne, commune suburbaine de l'agglomération lyonnaise qui compte 150 000 habitants.

Équipement atypique, le Rize regroupe les Archives municipales, une médiathèque, des espaces d'exposition ainsi que des lieux de convivialité.

Diverses entités coordonnent donc leur travail au service d'un projet commun, fortement soutenu par le maire. Ce montage institutionnel hybride reproduit le modèle des écomusées fondé sur l'alliance de conservateurs, de laboratoires de recherche et d'écoles.

Le Rize a pour vocation de construire et de transmettre un récit de la ville avec la participation des archivistes, des chercheurs et des habitants. Le projet initial, définissant en particulier la dimension muséale du lieu, trace des problématiques déjà soulevées par le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France. L'étude de l'histoire urbaine de l'ère industrielle, marquée par l'émergence de nouveaux quartiers, entraîne en effet une nécessaire réflexion sur la mémoire de l'immigration et sur les cultures ouvrières.

Les Archives municipales, qui préexistaient à l'ouverture du Rize, assument les fonctions réglementaires attachées à ce type de service. Elles se trouvent toutefois de fait intégrées à une vision plus large et plus stratégique du territoire.

L'un des projets portés par l'institution illustre parfaitement cette dynamique. Il s'est construit autour de l'histoire du bidonville du Chââba, par ailleurs popularisé par le récit autobiographique d'Azouz Begag.

Villeurbanne ne disposant d'aucune association à vocation patrimoniale, cette opération a été menée par l'Interquartier mémoires et patrimoine, instance thématique issue des conseils de quartier. Le projet consistait à collecter les mémoires des anciens habitants du bidonville du

Chââba ou de leurs descendants, collecte qui a donné lieu à la création d'un film déjà plusieurs fois diffusé. Le Rize a offert un accompagnement matériel et logistique ainsi qu'une mise en relation des porteurs de projet avec des chercheurs.

Par ailleurs, l'institution a élargi la thématique initiale en creusant la problématique des bidonvilles, *via* le soutien à une thèse de doctorat et la mise en résidence de deux étudiants en master II de sociologie.

Ce type de projets illustre parfaitement notre priorité qui consiste à favoriser la participation des habitants et que nous résumons par ce slogan : « Faire plutôt avec que pour ».

Le Rize est un lieu expérimental, qui engage une dynamique réflexive motivée à la fois par la diversité des cultures professionnelles qui y cohabitent et par la volonté de nouer des liens étroits avec le monde de la recherche, toutes disciplines confondues.

Si le travail de terrain auprès des habitants et des publics est essentiel, il nous oblige à la modestie. Les projets, pour être efficaces, doivent prendre une ampleur mesurée afin de permettre un travail en profondeur, poursuivant ainsi un objectif qui contrevient à ceux généralement assignés aux institutions municipales. Ainsi, au-delà des difficultés temporelles, techniques ou relationnelles qui peuvent entraver l'efficacité des partenariats, le rôle de l'institution publique est directement interrogé par ces thématiques. Les intitulés choisis par les élus sont particulièrement révélateurs des missions dont ils entendent investir les différents services.

Par ailleurs, cette organisation partenariale interroge régulièrement la légitimité des différents acteurs à intervenir sur un même territoire. Il est nécessaire d'ouvrir des espaces de négociations afin de fixer des conditions de collaboration ainsi qu'une méthodologie et des principes communs.

La scientificité des projets pose des problèmes équivalents. En effet, la création d'un film à partir de témoignages engage nécessairement une mise en perspective des paroles collectées. Par exemple, lors du filmage du documentaire autour du bidonville de Chââba, il a été décidé d'interviewer Azouz Begag, qui, outre son statut d'ancien habitant, est également un sociologue et un homme politique. De même, les relations avec les chercheurs ont parfois pu être difficiles, l'éternel débat visant à distinguer la mémoire de l'histoire n'étant pas éteint et mettant en jeu la légitimité de chacun.

Enfin, il semble que la pertinence des échelles géographiques et historiques retenues dans la conduite d'un projet porte avant tout un enjeu politique interrogeant fondamentalement la démocratie.

En effet, quels que soient les usages sociaux, politiques ou historiques qui sont faits du passé, le patrimoine est, fondamentalement, un paradigme démocratique. Recouvrant des intérêts nécessairement divergents, sa définition ne s'impose pas d'elle-même. Il paraît donc nécessaire d'interroger les conditions de fixation des valeurs à transmettre, *via* le patrimoine. Et, pour reprendre la formule d'André Micoud : « Plutôt que de faire du passé table rase, il conviendrait de faire du passé table ronde. »

**Mohammed Ouaddane**

*Lela Bencharif votre parcours de géographe et d'élue vous a amenée à expérimenter le croisement de ces thématiques.*

**Lela Bencharif**

Je vous remercie de votre invitation que j'honore en tant qu'élue mais avec le plaisir du chercheur passionné par la fabrique des mémoires sociales, et en particulier de celles liées à l'immigration. Permettez-moi de citer à mon tour André Micoud qui affirmait que « le patrimoine est ce qu'une société juge suffisamment digne pour être transmis aux générations futures ».

Xavier de la Selle, vous convoquez la notion de patrimoine en la mettant en regard des concepts de mémoire et d'histoire. Ceux-ci se répondent, explorant l'un et l'autre le passé selon des méthodes spécifiques et faisant l'un et l'autre l'objet d'usages distincts.

Pour autant, il ne me semble pas que cette journée fasse de cette complémentarité des notions, fondée précisément sur leur différence, un débat. Historienne, j'ai moi-même accompagné des actions culturelles et artistiques afin de participer à la reconnaissance et à la valorisation des mémoires de l'immigration. Ce faisant, je n'ai pas fait de la légitimité de mon intervention un enjeu central.



Mohammed Ouaddane, Lela Becharif et Xavier de la Selle  
© AAF

Les différents intervenants ont témoigné de la fabrique de mémoires sociales au sein de quartiers qui, sans être précisément définis, sont des quartiers populaires ainsi qu'en atteste leur rattachement aux politiques de la ville. Tous ont par ailleurs souligné leur volonté de ne pas céder aux injonctions mémorielles initiées par les politiques publiques, encore que celles-ci n'aient pas systématiquement produit des mésusages.

En tout état de cause, vos présentations rappellent que la fabrique mémorielle fait pleinement partie des missions dévolues aux services des archives municipales, départementales, régionales et nationales. Cette mission prend corps au sein de territoires urbains qui sont fondamentalement des entités sociales, disposant tous d'une histoire, d'une sociologie et d'une culture singulières.

La politique de la ville, initiée dans les années quatre-vingt-dix, a impulsé cette vague mémorielle ainsi que Véronique Guitton l'a rappelé à partir de l'exemple nantais. Ce lien consubstantiel entre politique de la ville et travail de mémoire a pu rendre complexe la poursuite de ce dernier sans pour autant remettre en cause sa légitimité. En effet, il a mis en tension des logiques d'instrumentalisation et de pacification.

Stéphanoise, j'ai participé à la mise en œuvre d'actions mémorielles autour de la cité de transit Séverine et j'ai, à cette occasion, pleinement expérimenté ces contradictions. Le travail de collecte de mémoire orale que nous avons initié, et auquel participaient les associations et les chercheurs, s'est déroulé alors que les habitants allaient être délogés. Dans un tel contexte, la production mémorielle est particulièrement difficile.

Nous pourrions multiplier les exemples de cet ordre. Nous pouvons également nous féliciter qu'en de nombreux endroits, l'alliance de l'intelligence collective et de la dynamique partenariale crée les conditions d'une fabrique positive des mémoires sociales. Écrire collectivement un récit offrant à chacune et à chacun une place légitime est dès lors un plaisir partagé.

Ainsi que les différents intervenants l'ont souligné, l'enjeu central de la production mémorielle repose donc sur la définition des éléments transmis aux générations futures. Une telle démarche met en jeu notre capacité à redéfinir les cadres sociétaux, politiques et idéologiques de notre histoire et de notre mémoire collectives, alors que des pans entiers de la population en ont été exclus durant des décennies.

En 2000, dans l'article « Quartiers, à vos mémoires ! », je rappelais l'extraordinaire diversité des actions culturelles et artistiques organisées autour du travail de mémoire et dans le cadre de la politique de la ville.

Cette dynamique de projets ne s'est pas tarie depuis qu'elle a été initiée dans les années quatre-vingt-dix. Elle se poursuit malgré l'ensemble des difficultés soulignées par les intervenants, de la contractualisation de partenariats entre les acteurs, aux confrontations des différentes logiques temporelles en passant par le choix des échelles spatiales d'intervention.

À ces problématiques, s'ajoute une difficulté que les intervenants ont évoquée en filigrane : la valorisation de ces productions mémorielles. Il convient en effet de s'assurer que les mémoires pourront s'extraire du territoire où elles ont été produites. Cet enjeu interpelle prioritairement les élus qui portent la responsabilité des politiques culturelles et se doivent ainsi de favoriser la lisibilité des travaux de mémoire.

Les intervenants ont, je l'ai dit, rappelé la teneur de leurs missions. Appartenant à des services publics, ils dépendent d'élus qui n'adoptent pas toujours le meilleur des partis face à la valorisation des mémoires sociales, d'autant plus lorsqu'elles relèvent de l'immigration. Cet accueil révèle la dimension politique et démocratique de la fabrique des mémoires.

Il est nécessaire, ainsi que les intervenants l'ont mis en valeur, de créer les conditions propices à la mise en œuvre de cette dernière. L'accompagnement de la collecte de témoignages oraux et des actions portées par les habitants ou les associations est ainsi essentiel. Cette tâche peut prendre la forme de sessions de formation ainsi que Anne-Catherine Marin en a mis en place à Saint-Étienne. Grâce à cette initiative, elle a ouvert un espace de réflexion entre les chercheurs, les militants associatifs et les services des archives afin de déterminer les modalités de constitution d'un fonds oral dédié aux mémoires des immigrations.

Plus généralement, le conseil régional Rhône-Alpes apporte son soutien à ce type d'initiatives, *via* l'appel à projets « mémoires du XX<sup>e</sup> siècle ». Cette ligne de subvention est dévolue aux initiatives visant à créer les conditions de la fabrique des mémoires avec le concours des associations, de chercheurs, des services d'archives et des équipements culturels.

Les outils ainsi créés doivent permettre, non seulement la production d'actions mémorielles, mais également leur conservation. Cet accompagnement méthodologique relève précisément des politiques publiques assumées par les collectivités territoriales.

La délégation en charge de la démocratie participative à laquelle j'appartiens reçoit un nombre croissant de projets impliquant pleinement les citoyens, quel que soit leur territoire de vie. Ils convoquent le travail de mémoire pour initier une démarche collective qui aura un impact dans l'espace public.

Afin d'accompagner cette dynamique, nous ne pouvons que souhaiter que les associations, les collectifs d'habitants et les services d'archives œuvrent plus systématiquement de conserve.

# DÉBAT



Quelques minutes avant le débat  
© AAF

## Jean-Philippe Legois

Je souhaiterais, avant de donner la parole à la salle, souligner le fait que les quatre intervenants de cette table ronde sont le fer de lance de la promotion et de la modernisation des services d'archives. Ils sont, en quelque sorte, des « héros du quotidien » archivistique. Ainsi, les définitions qu'ils donnent de leurs missions sont le reflet de leurs convictions quasi militantes.

Si l'ensemble des participants à cette journée d'étude partage leur position, celle-ci relève au quotidien d'un véritable combat, trop souvent, contre l'administration et les élus. Les dispositifs nationaux actuels renforcent malheureusement l'invisibilité dont souffrent ces services. Ainsi, avant d'initier un travail de mémoire des quartiers, les archivistes doivent avant tout convaincre les autres services municipaux de l'utilité et du sens de cette démarche.

La construction d'outils de travail communs est, dans cette perspective, essentielle : elle permet en effet d'identifier chaque acteur des projets mémoriaux et de définir leurs rôles, aussi différents soient-ils.

## **Luc Faraldi**

Commissariat général à l'égalité des territoires

Quelles sont les causes qui rendent difficile le passage de l'archivage proprement dit à la socialisation des éléments recueillis ?

## **Ramzi Tadros**

Codirecteur de l'Association approches, cultures et territoires (ACT Marseille) et coordinateur du Réseau Mémoires et Histoires en Région PACA

Vous avez évoqué les difficultés que vous rencontrez à concilier différentes échelles géographiques. Il me semble nécessaire d'élargir cette thématique aux échelles géopolitiques. En effet, les expériences varient en fonction du territoire d'intervention. Elles diffèrent selon qu'elles sont implantées dans des régions centrales, à l'instar de l'Île-de-France, ou dans des régions périphériques.

## **Jean-Marie Thiedey**

Association Handy et Manchu

Comment créer les conditions pour que les habitants prennent toute leur place au sein du travail de mémoire ?

## **Claudie Le Bissonnais**

Passeur d'images en Île-de-France

Depuis 2004, Passeur d'images développe un projet cinématographique autour des mémoires et des représentations en Île-de-France. Plus de 200 ateliers ont d'ores et déjà été organisés dans ce cadre. La plupart s'appuient sur une démarche participative et accompagnent ainsi la fabrique des mémoires sociales. Cette initiative est par ailleurs créatrice d'archives. Pour autant, malgré les nombreux partenariats noués avec les villes franciliennes, nous ne collaborons que rarement avec les services d'archives municipaux.

Comment pourrions-nous initier un travail commun, à partir des matériaux visuels que nous avons réunis ?

## **Geneviève Michel**

Pantin est une ville de moindre envergure que Saint-Étienne, Lyon ou Nantes. Le service des archives dispose par conséquent de moyens plus limités, exacerbant les problématiques liées à la participation des habitants et à la restitution des travaux.

Nos savoir-faire sont de collecter et de conserver des documents, de les exposer en nos locaux ainsi que de piloter l'édition d'ouvrages spécifiques. Au contraire, il n'est pas certain qu'il entre dans nos compétences d'élaborer les méthodologies permettant d'associer les habitants aux travaux de mémoire.

Notre principal souci n'est donc pas d'être intégrés à des travaux de mémoire. Nous souhaitons au contraire définir, à partir de nos missions premières, les modalités nous permettant de collaborer efficacement avec d'autres services municipaux ou des acteurs associatifs spécifiquement dédiés au travail dans la durée avec les habitants et à l'organisation des actions de restitution.

Par ailleurs, le sens même de ces restitutions d'envergure doit être questionné. Quel en est l'impact ? Quels sont les objectifs poursuivis ? Les élus, pour compréhensifs qu'ils soient, espèrent, *via* les travaux de mémoire, diminuer la fracture sociale et créer du lien.

Les services d'archives sont donc de simples participants, et ne peuvent en aucun cas assumer l'ensemble des problématiques que pose ce type d'initiative.

### **Anne-Catherine Marin**

Les moyens mobilisés *via* la politique culturelle nous permettent de valoriser les travaux réalisés au sein des territoires. Cette méthode de diffusion, pour positive qu'elle soit, nécessite que l'institution définisse précisément son rôle afin de ne pas s'approprier abusivement les réalisations.

Je ne sais pas si notre métier consiste ou non à travailler sur le terrain. En tout état de cause, contrairement au service des archives de Nantes, nous ne disposons pas des compétences nécessaires en interne. Dans cette perspective, il est absolument nécessaire que nous développiions des partenariats avec des acteurs de terrain.

Au-delà, l'intégration au sein des institutions culturelles des objets produits de manière collaborative dans les quartiers relevant de la politique de la ville est une démarche à forte valeur ajoutée symbolique. Elle permet d'accroître le rayonnement de ces productions et de les intégrer pleinement à l'histoire de la commune ou de l'intercommunalité.

Les difficultés de collecte que j'ai évoquées sont purement techniques. En effet, outre que les mémoires nous parviennent sur de multiples supports, l'analyse de ces documents n'est pas aisée. Par ailleurs, les prises de vue cinématographiques ou photographiques posent des problèmes de droits d'auteur et de droits à l'image. Ainsi, notre charge de travail administrative et réglementaire est démultipliée au détriment des projets.

### **Xavier de la Selle**

La conduite et la valorisation de projets développés à une échelle microlocale engagent diverses problématiques portant tout autant sur le sens de ces actions que sur les attributions budgétaires.

La récente programmation au TNP de Villeurbanne de la pièce *Tout un homme* de Jean-Paul Wenzel illustre ce propos. En marge de ce spectacle, écrit à partir des témoignages de mineurs maghrébins en Lorraine, l'équipe du théâtre a organisé un débat autour des projets artistiques et de la valorisation des récits de vie auquel ont participé les centres sociaux, les associations et les conseils de quartier. Cette manifestation, organisée à l'échelon local, a donc abordé des problématiques très générales.

Par ailleurs, une participante a évoqué un projet conduit trois ans auparavant au sein d'un quartier démolé depuis, symbole des échecs successifs des politiques de la ville communs à l'ensemble du territoire. Elle nous a remerciés d'avoir « respecté son histoire », démontrant que les projets événementiels, par définition éphémères, peuvent avoir des effets sur le long terme.

## **Lela Bencharif**

La participation des habitants à une démarche collective ne peut se décréter. Elle implique de veiller à ce que la dignité de chacun soit respectée et revêt par là une dimension de justice sociale.

Les actions développées en Région Rhône-Alpes répondent à cette exigence et font de la participation un enjeu majeur. Toutes les conditions doivent être réunies afin d'éviter que les habitants soient sollicités comme par hasard. L'usage de leur implication doit être défini préalablement ainsi que les outils mis à leur disposition pour être pleinement acteurs des projets.

Dans cette perspective, le support mémoriel a pour vocation d'accompagner le dialogue. Les récits de vie collectés sont appelés à s'inscrire au sein d'un récit collectif. S'associer à de tels projets biographiques, dont la vocation est d'être révélés dans l'espace public, suppose donc, de fait, un engagement fort des participants.

Un tel enjeu nécessite de lier la production mémorielle avec les actions favorisant sa connaissance, sa reconnaissance et sa valorisation. Les objets qu'elle délivre devraient légitimement nourrir les collections des très nombreux musées que compte le territoire national, au-delà de la promotion ponctuelle et événementielle de la diversité. Une telle démarche invite à repenser nos représentations, notre patrimoine commun et notre histoire collective.

Le musée de Saint-Étienne a attendu 2003, dans le cadre du programme « Traces en Rhône-Alpes », pour évoquer l'histoire des mineurs coloniaux pourtant consubstantiellement liée à celle du développement industriel de ce territoire.

Le travail de mémoire exige ainsi que nous développions une approche globale et transversale des politiques publiques.

# HISTOIRE : SCIENTIFICITÉ PARTAGÉE ET PROJETS MÉMOIRES

---

Annie FOURCAUT  
Professeur des Universités Paris I

Sébastien JOLIS  
Doctorant Paris 1

Gérard NOIRIEL  
Directeur d'études  
École des hautes études en sciences sociales



Intervention d'Annie Fourcaut  
© M. Ouaddane - RMHIDF

Invités n'ayant pas pu participer au débat :

Régis GUYON  
Délégué Éducation et société du réseau CANOPÉ  
Rédacteur en chef de la revue Diversité

Frédéric HOCQUARD  
Conseiller municipal délégué à la Ville de Paris, chargé de la nuit

## **Jean-Philippe Legois**

*Sans cloisonner les différentes disciplines, nous avons souhaité souligner l'importance fondamentale des historiens au sein du travail de mémoire et d'histoire.*

*La première table ronde a mis en évidence une problématique liée aux différentes temporalités que cette nouvelle discussion permettra d'approfondir. La présence de Sébastien Jolis, jeune doctorant, auprès de deux chercheurs reconnus que sont Annie Fourcaut et Gérard Noiriel, pose ainsi d'emblée la question du financement de la recherche. Ces problématiques budgétaires correspondent à celles qu'affrontent les associations subventionnées.*

*De plus, Annie Fourcaut et Gérard Noiriel disposent d'une forte expérience en matière de partenariat entre chercheurs et artistes alors que Sébastien Jolis, eu égard à son sujet de recherche, doit au quotidien explorer, voire « dénicher » des archives.*

*Enfin, ce débat permettra d'analyser plus avant les périmètres scientifiques que recouvre la problématique qui nous réunit. Nous sommes tous d'avis que l'histoire de l'immigration et l'histoire des quartiers ne sont pas réductibles l'une à l'autre.*

## **Annie Fourcaut**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, initiée par l'ancien ministre François Lamy, a été votée fin 2013. Ce vote a été précédé de la commande de rapports, dont le rapport Blanchard, élaboré durant l'été 2013 et publié en novembre de cette même année. Les préconisations de ce dernier touchant l'histoire des quartiers sont inquiétantes. Elles suggèrent en effet que le travail de mémoire au sein de ces territoires est « un travail de titan » qui demeure entièrement à réaliser.

Thibaut Tellier et moi-même, en lien avec l'Association des archivistes français, avons réagi à cette affirmation abusive par le biais d'un article publié en janvier 2014 sur le site « Métropolitiques » et intitulé « Les quartiers populaires vont-ils perdre la mémoire ? »

Je travaille au sein du centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle de l'Université Paris I, que j'ai par ailleurs dirigé. Des laboratoires équivalents existent à Nanterre, à Paris VIII, à Paris XIII ou à Lyon II. Au sein de ces structures, les historiens « de métier » ont, de longue date, ouvert un champ de recherche prolifique autour des quartiers populaires, dirigeant un nombre considérable de thèses et de mémoires de master et travaillant étroitement avec les services d'archives.

Depuis plus de trente ans, cette dynamique, inspirée par une demande sociale et politique forte, a permis la création d'un stock de connaissances très important. Celui-ci s'est constitué selon les préoccupations dominantes propres à chaque époque. Ainsi, s'il y a 30 ans, les étudiants souhaitaient travailler sur l'histoire de la banlieue rouge, ils privilégiaient, il y a 15 ans, l'histoire de l'immigration qui correspondait souvent à leur propre histoire. Ils demandent aujourd'hui à analyser le patrimoine et la patrimonialisation des bâtiments. La fabrication de l'histoire reflète les mutations de la société. Selon cette même logique, l'histoire des quartiers populaires dispose d'une historiographie qui lui est propre.

Chaque corps de métiers mobilise des compétences et des outils spécifiques. Les historiens ne font pas exception à cette règle. Lorsqu'ils s'interrogent sur la définition à donner d'un quartier populaire, leur méthodologie les invitera à distinguer le sens de cette notion selon la

période considérée. Par ailleurs, pour répondre à une telle interrogation, ils se fonderont sur les archives disponibles, entérinant le lien nécessaire entre historiens et archivistes.

La détermination d'un objet d'étude demande par ailleurs de définir des temporalités et des échelles pertinentes. Or, contrairement à ce que prétend le rapport Blanchard, ces dernières ne recouvrent pas nécessairement un territoire placé en zone prioritaire, pas plus qu'une agglomération en son entier.

Faute de s'acquitter de ce préalable, il n'est pas envisageable d'initier une réflexion valable sur l'histoire des quartiers populaires.

Fabriquer l'histoire, collecter de la mémoire et valoriser le patrimoine sont trois démarches distinctes. Le rapport Blanchard, au contraire, mêle les notions, produisant un discours parfaitement incompréhensible. Cette position, qui va certainement à l'encontre des convictions d'un certain nombre de participants, est régulièrement critiquée. D'aucuns s'interrogent sur l'utilité de l'historien dès lors qu'il ne communique pas avec les habitants.

L'histoire n'a, en particulier, pas vocation à créer de la cohésion sociale.

Pour autant, sans histoire scientifique, la situation ne peut qu'empirer. Le film *9-3 Mémoire d'un territoire* abondamment diffusé dans les écoles en est un parfait exemple. Sa réalisatrice, Yamina Benguigui, a coupé les interventions des historiens qui allaient à l'encontre du propos qu'elle entendait illustrer. Celui-ci se résume à une longue suite de déclarations inactuelles visant à démontrer que « de tout temps », le département de la Seine-Saint-Denis a été déshérité. Il me semble essentiel de faire appel aux historiens, à leur place et en respectant les compétences de chacun, dans toute entreprise mémorielle.

### **Mohammed Ouaddane**

*Dès la nomination de la commission Blanchard, fin juin 2013, nous nous sommes interrogés sur la réaction que nous pourrions avoir.*

*Nous avons fait paraître un article, au nom du collectif pour les 30 ans de la marche pour l'égalité et contre le racisme, dont le Réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France est membre, dans l'édition du 30 juillet 2013 de Libération*

*Cette tribune rappelait que la « mémoire des quartiers n'est pas une marchandise ! ». Dans cette perspective, il ne peut être fait table rase des actions déjà menées par les très nombreuses associations de terrain et l'ensemble des acteurs institutionnels. Par ailleurs, et pour justement les mesurer, il ne convient pas de s'en remettre uniquement à la volonté de travailler uniquement sur les représentations. Il convient mais également de considérer la réalité des conditions socio-économiques propres aux territoires et à leurs populations pour mener un véritable travail de mémoire et d'histoire, avant la redéfinition d'une politique publique en la matière.*

## G rard Noiriel

Ma position se rapproche de celle d fendue par Annie Fourcaut, ainsi que je l'illustrerai par une anecdote. J'ai  galement v cu une exp rience malheureuse avec Yamina Benguigui,   l'occasion de la r alisation de son film sur l'immigration. Ma d marche, consistant   inscrire l'histoire de l'immigration post-coloniale dans une histoire plus universelle, a purement et simplement  t  refus e.

Mon engagement au service de la recherche historique a coincid  avec mon inscription dans le monde associatif. Ainsi, j'ai conduit un premier recueil de m moires d s les ann es quatre-vingt. Si,   cette  poque, cette d marche  tait novatrice, elle s'est depuis multipli e. Il est par cons quent affligeant de lire que tout reste   faire, qui plus est sous la plume d'un pr tendu historien. Le travail sur la m moire semble ne pas prot ger de l'amn sie.

Ces  pisodes m'am nent   ouvrir une r flexion plus large sur la th matique qui nous occupe aujourd'hui : le renouvellement des politiques publiques. La logique de l'expertise, telle qu'elle s'impose actuellement, me semble dommageable. En effet, chaque expert souhaite assurer sa position et, pour ce faire, occulte le travail d j  accompli. La capitalisation des exp riences n'est d s lors plus possible.

Il s'agit d'un enjeu majeur. Nous devons poursuivre une r flexion collective sur ce point afin d'utiliser les outils des sciences sociales au service de l' valuation des projets.   d faut, celle-ci se r sume   une pure communication engendrant une concurrence d brid e entre les acteurs.

Les  lus s'affolent   juste titre de l'accroissement de la mis re. Dans cette urgence, ils se laissent facilement convaincre par des projets brillamment pr sent s mais qui ne sont jamais  valu s.

Au contraire, au sein de l'association DAJA, les projets sont syst matiquement conduits parall lement   des processus d' valuation confi s   des tiers autonomes, g n ralement des  tudiants sociologues. Cette d marche a pour vocation de nous offrir une meilleure compr hension de la situation.

La d mocratie est elle-m me mise en jeu au sein de cette probl matique. L' volution des politiques publiques en mati re de m moire et de vie culturelle vise   la renforcer. La d mocratie repose en effet   la fois sur la promotion des formes de r flexion collective et sur l'acceptation de la diversit  des comp tences de chacun.

Les historiens souffrent du discr dit dont ils font r guli rement l'objet. Si leurs postes, financ s par l'argent public, sont r ellement inutiles, ils devraient  tre purement et simplement supprim s. Pour autant, il revient aux historiens de d finir les apports sp cifiques de l'histoire et de mod rer une certaine pr tention dont ils peuvent parfois abuser.

Les historiens, d s lors qu'ils  uvrent   la jonction des travaux m moriels, ne doivent pas se consid rer comme les d tenteurs d'une v rit  unique. Ils disposent d'une comp tence acquise gr ce   l' tude et   l'exp rience.

Qu'est ce que faire de l'histoire ? Ainsi que j'ai l'occasion de l'expliquer dans le cadre des formations que l'Association DAJA organise en partenariat avec le R seau M moires et Histoires en  le-de-France, l'histoire est une conqu te de la d mocratie. En effet, jusqu'au XIX e si cle, le pass   tait  crit uniquement pour d fendre des int r ts de groupes ou de castes.

La mise en place de l'histoire comme discipline scientifique a permis de prendre le recul nécessaire à la production de connaissances utiles à la compréhension du passé et non à son jugement, ainsi que Marc Bloch le rappelle. L'historien n'a donc pas une utilité directe, contrairement aux actions de terrain visant à la valorisation d'une mémoire particulière.

De même, l'historien n'a pas pour vocation de rassembler des archives. Il en use pour construire une problématique explicative du passé et, par conséquent, du présent.

La mémoire a, quant à elle, pour objet de sauver de l'oubli et de conserver. Dans cette perspective elle concourt subsidiairement à créer du lien social, à promouvoir la participation des habitants, à dénoncer des criminels et à réhabiliter des victimes de l'histoire.

Ces deux démarches me semblent indispensables si tant est qu'elles soient correctement articulées. En effet, pour ne pas s'enfermer dans un cercle très restreint de spécialistes, l'historien doit s'ouvrir à d'autres formes de production du passé.

L'histoire de l'immigration, l'histoire ouvrière, des femmes ou de la Shoah sont des objets de première importance qui ont été étudiés, en premier lieu, par des acteurs mémoriels. Ce n'est que dans un deuxième temps que les professionnels s'en sont emparés.

Inversement, les acteurs de mémoire sont confrontés à un problème identitaire qui les amène à s'enfermer dans un « nous ». Nombreuses sont les populations qui s'estiment les seules victimes de l'histoire et qui considèrent leur parcours comme absolument unique. Lier leur mémoire à la science historique, ouvrir de la sorte une perspective universelle, est un enjeu civique majeur. Cette démarche permet en effet de contrecarrer la manipulation que les entrepreneurs de mémoire exercent sur certains groupes.

Enfin, l'histoire met en jeu la démocratie en ce qu'elle implique de transmettre des connaissances au plus grand nombre. Cet aspect demeure encore peu étudié. La transmission n'a rien d'évident. Il convient, pour s'adresser à des publics populaires, d'inventer un autre langage que celui qui a cours au sein de l'Université.

Les universités populaires ne tirent leur nom que de leur temporaire délocalisation. Elles ne rénovent pas les modalités du discours. L'association DAJA nous permet précisément d'ouvrir une collaboration avec des artistes capables d'inventer des langages que les chercheurs ne maîtrisent pas.

Ce processus, qui souffre encore d'un manque d'études de référence, contribue pleinement à rénover le rapport entre les professionnels et les milieux populaires.

## **Sébastien Jolis**

Mon travail de recherche porte sur la Confédération nationale du logement (CNL) et plus généralement sur les évolutions du monde associatif depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'au lancement de la politique de la ville.

La définition des échelles est une problématique constante dont on trouve trace au sein du rapport Blanchard et de la convention d'objectifs qui en a résulté. Elle reflète la tentation de réduire l'histoire et la mémoire des quartiers inscrits dans la politique de la ville soit à des projets locaux, soit au programme national d'archives orales, présentation qui tend par ailleurs à séparer artificiellement ces deux démarches.

Ma recherche s'inscrit précisément en opposition à cette logique. Sans remettre en cause l'intérêt des monographies territoriales, elle vise à croiser les problématiques des différents quartiers, à confronter les expériences et à mutualiser les approches.

Au-delà de la vague mémorielle des années quatre-vingt-dix, je privilégie une approche diachronique des usages de la ville par les habitants. Cette démarche permet d'éviter les débats les plus contemporains que l'histoire peine à analyser. Toutefois, les questionnements actuels relèvent de problématiques qui traversent le XX<sup>e</sup> siècle telles que l'exclusion urbaine et les pratiques marginales. Celles-ci nous incitent plus généralement à interroger les pouvoirs de la ville et l'histoire urbaine.

Au fil de cette recherche, je suis frappé par la similarité des propos tenus par les habitants des quartiers populaires des années cinquante et d'aujourd'hui qui usent, l'un et l'autre, des termes de « relégation », de « mépris » ou « d'abandon ». Par ailleurs, des projets de valorisation de la mémoire des habitants ont existé bien avant la mise en place de la politique de la ville. Des associations du quartier de la « Grande Borne » ont développé de telles actions dès les années soixante-dix.

Ainsi, l'approche historique, en complément des approches mémorielles, permet d'inscrire la réflexion dans un temps long et d'intégrer les phénomènes de résilience.

Les archives constituent les sources du travail historique. Les fonds des associations et des collectifs sont dispersés, peu identifiables ou mal inventoriés. Face à ce constat, j'ai pris le parti d'effectuer un travail de collecte auprès d'une association présente au sein de très nombreux quartiers.

Cette démarche permet de confronter les problématiques dans le temps et selon les territoires ainsi que d'intégrer les approches de différentes échelles. Elle contribue ainsi à l'histoire des quartiers populaires en s'appuyant sur des sources écrites, bien plus fournies que ne le sous-entend le rapport Blanchard.

Ces dernières offrent une approche renouvelée de la mémoire des quartiers populaires. À terme, je souhaite pouvoir engager une procédure de dépôt de ces archives qui représentent 300 à 400 mètres linéaires.

# DÉBAT



© AAF

## **Claire Scopsi**

Maître de conférences en sciences de l'information au conservatoire national des arts et métiers de Paris

La mémoire des quartiers est-elle identique à celle de la politique des quartiers ? En cas contraire, comment est-il possible de les articuler ?

## **Hélène Bertheleu**

Il me semble effectivement nécessaire d'évaluer l'impact des projets. Toutefois, ces procédures se sont multipliées selon des modalités très diverses. Quelle méthode faut-il utiliser pour rendre cette démarche pertinente ?

## **Xavier de la Selle**

Je ne crois pas qu'il existe de nombreux projets de recherche en sciences humaines et sociales pluridisciplinaires malgré la complémentarité de ces disciplines.

Par ailleurs, nous disposons de connaissances parfois insuffisantes pour certains quartiers ou certaines périodes, les seuls travaux de recherche disponibles ayant été réalisés par des sociologues ou des ethnologues dans les années quatre-vingt. Les historiens ne se sont, au contraire, pas emparés de ces problématiques.

Afin de réactiver la recherche autour de ces sujets, il semble nécessaire de rapprocher les disciplines et les méthodologies. Ainsi, la formation des historiens à la pratique des enquêtes et des entretiens, sur le modèle de celle dispensée aux sociologues, paraît particulièrement pertinente.

## **Luc Faraldi**

La gestion des archives écrites préoccupe les ministères de la Culture et de la Ville de longue date. Ils ont émis conjointement une instruction de tri à ce propos, en date du 23 juillet 2004 et du 18 septembre. Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos interrogations quant à sa mise en œuvre.

Par ailleurs, suivant l'interrogation formulée par Hélène Bertheleu, je m'interroge sur les procédures qui pourraient se substituer au recours aux experts et aux commissions.

J'ai été particulièrement intéressé par la mise en question de la définition des périmètres présentée par Annie Fourcaut. Quels sont les périmètres qu'il conviendrait de substituer aux périmètres réglementaires ou administratifs ? Ces derniers définissant le rayon d'action des services d'archives, les abandonner au nom des nécessités de l'histoire demanderait de repenser la collaboration des chercheurs avec ces services.

Enfin, j'ai fait partie de la commission Blanchard. Je souhaite souligner qu'il n'a jamais été question de nier le travail des historiens. La distinction entre travail de mémoire et travail de l'histoire est régulièrement rappelée.

## **Dominique Falcoz**

**Président du Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France et directrice du Théâtre de la Nuit**

Définir des territoires est une opération délicate. Cette difficulté n'est-elle pas née de la séparation de la culture et de l'éducation populaire ? Nous sommes dans l'obligation d'adapter les périmètres en fonction des opérations de rénovation des quartiers. Les thématiques de mémoire sociale mobilisées à cette occasion relèvent précisément de l'éducation populaire.

## **Jean-Philippe Legois**

L'instruction de tri rédigée par les ministères de la Culture et de la Ville porte essentiellement sur les archives administratives<sup>1</sup>. Les problématiques que nous soulevons sont, au contraire, essentiellement liées aux archives associatives.

L'analyse des dossiers de subvention ne permet pas de reconstituer l'histoire des associations. Il convient donc d'organiser la collecte et la conservation des documents détenus par ces structures, démarche qui demande de définir les compétences et les périmètres d'intervention de chacun.

## **Souad Chaouih**

**Présidente de l'Association des Marocains en France**

Nous souhaitons développer les liens entre chercheurs, historiens, sociologues, ethnologues et associations qui œuvrent de manière militante pour rassembler des récits de vie.

---

<sup>1</sup> Instruction de tri et de conservation relative aux archives de la politique de la ville signée du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et du ministre de la Culture et de la Communication : adressées aux préfets, aux sous-préfets à la Ville et aux présidents des conseils généraux, ainsi qu'aux archivistes départementaux et municipaux, elle est précédée de l'instruction DIV/DAF du 23 juillet 2004 sur les archives relatives à la politique de la ville.

Les faits sont souvent à l'origine de la mise en œuvre d'un travail de mémoire. Toutefois, et malgré des situations d'urgence, les moyens manquent. Par ailleurs, il est nécessaire de problématiser nos approches, avec l'aide de scientifiques.

Nous avons initié des collaborations avec des étudiants et des universitaires qui ne se sont pas révélées concluantes.

## Gérard Noiriel

Sans décrire de manière exhaustive un renouvellement des procédures d'évaluation, je témoignerais de mon expérience au sein de l'association DAJA. Chercheurs et artistes du spectacle vivant travaillent de concert autour de l'histoire du clown Chocolat. Ce projet de sensibilisation des jeunes publics aux discriminations a été initié grâce au soutien du conseil régional d'Île-de-France. Il s'est accompagné de l'organisation d'une étude d'impact menée par des étudiants sociologues auprès des publics populaires des quartiers nord d'Amiens.

Les résultats de cette enquête sont contradictoires. Issus d'un exercice scientifique et critique, ils n'ont pas vocation de faciliter la demande de subventions complémentaires. Si une telle démarche est porteuse d'un certain désenchantement, elle est absolument nécessaire pour maintenir un contact avec la réalité.

Plus généralement, constituer une commission qui auditionne brièvement les différents acteurs me semble aller contre la démocratie. Il est au contraire nécessaire de susciter les échanges.

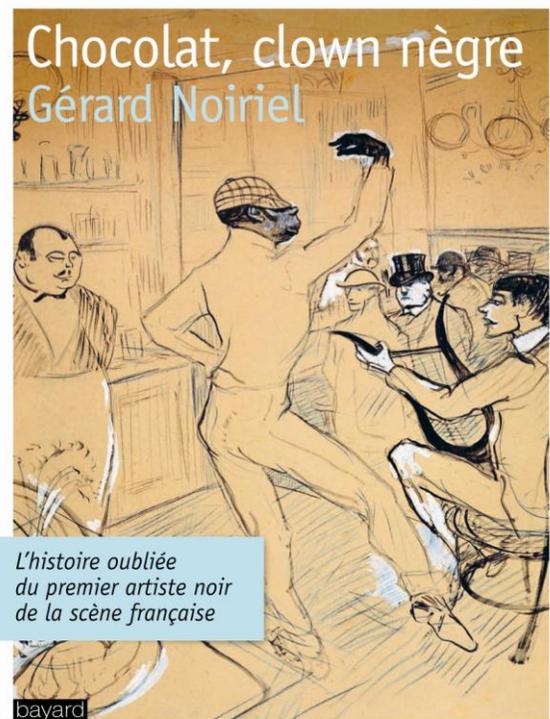
Concevoir une évaluation demande prioritairement de définir des critères.

Le rapport Blanchard reprend des thématiques déjà anciennes : ainsi, la promotion de la mémoire comme vecteur de lien social a largement été portée par Catherine Trautmann lorsqu'elle était ministre de la Culture.

Sans glorifier les expériences passées, il est nécessaire de les prendre en compte pour les évaluer. Une telle analyse permettra d'orienter les politiques publiques à partir de résultats objectifs.

Je ne peux que partager la volonté exprimée par Xavier de la Selle de promouvoir l'interdisciplinarité. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, je suis moi-même à la fois sociologue et historien. Il me semble que depuis trente ans, cette dynamique s'est largement imposée : les sociologues et les historiens se sont, pour la plupart, emparés des méthodologies de disciplines connexes telles que la consultation des archives pour les uns et les techniques d'enquête pour les autres.

Toutefois, alors que les sociologues ont largement investi l'étude des quartiers populaires, les historiens qui s'y consacrent sont peu nombreux. En effet, les chercheurs sélectionnent



l'objet de leurs travaux selon leur légitimité, les relations internationales étant, en l'espèce, plus valorisantes que l'histoire sociale.

La mémoire fait régulièrement l'objet d'un discours œcuménique appelant à un rassemblement exhaustif. Pourtant, la mémoire crée, par définition des laissés pour compte. Dès lors qu'un groupe est particulièrement mis en valeur, il y a fort à parier que d'autres, à défaut d'être soutenus par des militants associatifs, sont occultés.

Les historiens se doivent de penser à ces exclus de l'histoire, ces invisibles, ainsi que le soulignent les travaux de Michel Foucault.

Pour autant, je ne souhaite pas séparer le travail des historiens et celui des associations mémorielles. Mon parcours est marqué par une dynamique inverse, qui me semble fondamentale en ce qu'elle permet un enrichissement mutuel. Les historiens fournissent aux acteurs de la mémoire des outils méthodologiques en même temps qu'ils trouvent, dans cette coopération, une source de connaissances inédite.

Au-delà de ce partenariat technique, le travail de l'historien, au service des associations, est porteur d'un enjeu civique. Par exemple, il peut permettre aux instigateurs de la mémoire de l'immigration marocaine en France d'inscrire dans un mouvement plus général des éléments perçus comme spécifiques. De même, certains phénomènes relèvent moins de l'origine des populations que de facteurs sociaux.

L'identité est le produit d'une multitude de critères. Or, la mémoire de l'immigration tend à s'appuyer sur l'origine ou la nationalité pour étiqueter des groupes entiers. Les sciences sociales, au contraire, prennent en compte la richesse des individus dans leur complexité.

Un travail commun est gage d'un enrichissement mutuel et accompagne un enjeu politique majeur : la construction d'une société plus universelle.

Enfin, les politiques publiques sont effectivement organisées en secteurs distincts. La séparation institutionnelle des ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports est un héritage de Malraux. Les clivages ainsi créés ont été intériorisés, d'autant plus efficacement que les acteurs s'inscrivent dans une démarche de recherche de financements.

Dans les années quatre-vingt, certaines subventions étaient dévolues à des projets transversaux. La première association que j'ai créée, l'Association pour l'étude du patrimoine du bassin de Longwy, en a bénéficié. Outre que les enveloppes ont nettement diminué, elles sont de plus en plus cloisonnées, interdisant à l'imagination constructive de s'épanouir.

## **Annie Fourcaut**

La préoccupation commune qui me semble ressortir de cette table ronde porte sur la spécificité du métier d'historien et sur le rôle à la fois civique et scientifique qu'il est appelé à jouer. Gérard Noiriel et moi-même sommes parvenus à inscrire dans le champ scientifique des objets jusqu'ici occultés tels que l'histoire de l'immigration et l'histoire des banlieues.

Bien que pionniers en ces domaines, nous nous appuyons sur des travaux scientifiques antérieurs et sur des archives. Ainsi, l'histoire, à rebours de toute tentation de faire table rase, est une discipline cumulative. À partir de matériaux préexistants, les historiens posent

des problématiques renouvelées, inspirées par les problèmes que rencontre la société contemporaine. Cette démarche n'a pas vocation à les résoudre immédiatement et à se substituer aux politiques publiques. Conservant une nécessaire distance, elle vise à accroître le stock des connaissances disponibles.

### **Sébastien Jolis**

Les collectes mises en œuvre dans le cadre des politiques publiques assurent le recueil des mémoires des habitants. Toutefois, beaucoup reste à faire en ce domaine ainsi que dans la sauvegarde des archives associatives.

Par ailleurs, les ressources existantes, déjà très fournies, doivent être plus efficacement recensées.

La mémoire collective reflétée par les archives associatives ne correspond pas à la mémoire des habitants. Ces sources écrites doivent donc être confrontées aux enquêtes orales et aux travaux des sociologues.

Malgré la mise en évidence de cette complémentarité, il est certain que la valorisation des mémoires et des patrimoines portée par les associations peut entrer en confrontation avec le travail historique, confrontations qu'elles craignent bien qu'elles en saisissent tout l'intérêt.

Travailler ensemble autour de projets à long terme, indépendamment des situations d'urgence induites par les réhabilitations urbaines, permet de surpasser le clivage entre volonté mémorielle et travail historique.

### **Mohammed Ouaddane**

Le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France fait de la transversalité et de la transdisciplinarité un enjeu majeur. Il concourt ainsi à organiser la coopération entre les sciences sociales et historiques et les acteurs institutionnels dédiés aux archives ou au patrimoine.

### **Jean-Philippe Legois**

C'est bien à partir de compétences spécifiques que peut se développer une coopération.





# TRAVAIL DE MÉMOIRE ET TERRITOIRES : DYNAMIQUES D'ACTEURS ET DE RÉSEAUX

---

Hélène BERTHELEU et Poleth M. WADBLED  
Coordinateurs du réseau Mémoires Plurielles  
Histoire et culture des immigrations en Région Centre

Ramzi TADROS  
Codirecteur de l'association  
Approches, cultures et territoires-ACT, Marseille

Dominique FALCOZ  
Présidente du réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France

Animation :  
Jean-Philippe LEGOIS  
Responsable des Archives municipales de Sevran  
Président de l'Association des archivistes français



© AAF

Invitée n'ayant pas pu participer au débat :

Evelyne RABARDEL  
Vice-présidente du conseil général du Val-de-Marne chargée de la culture, de l'archéologie,  
du patrimoine culturel, des archives départementales et du travail de mémoire

*Jean-Philippe Legois*

*Voyons, à présent, l'apport de ce que nous pourrions appeler l'expertise associative.*

## **Poeth M. Wadbled**

Sociologue de formation, j'appartiens au réseau Mémoires Plurielles depuis sa création en 2010. Ce dernier a été constitué suite à un travail de recherches autour de l'histoire et de la mémoire de l'immigration en région qui avait agrégé des sociologues, des historiens et des associations. Nous avons souhaité faire perdurer cette dynamique collaborative particulièrement fructueuse en termes de connaissance et de valorisation.

Le réseau Mémoires Plurielles a donc vocation à valoriser une histoire méconnue et à développer les dynamiques participatives. Ainsi, outre la collaboration entre les membres du réseau, nous nous attachons à impliquer les populations concernées.

Le réseau intervient auprès de publics variés. Il compte en particulier parmi ses membres la Ligue de l'Enseignement, bénéficiant ainsi d'un rapport privilégié avec les publics scolaires.

L'histoire et les mémoires de l'immigration en Région Centre sont un sujet peu abordé par les chercheurs. Elle est en partie occultée par la présence sur le territoire d'un patrimoine historique national conséquent et régulièrement présenté comme le berceau de l'identité de la France : les châteaux de la Loire.

Le réseau Mémoires Plurielles a donc délibérément choisi de ne traiter que de l'histoire et des mémoires de l'immigration bien qu'elles croisent nécessairement les mémoires sociales et urbaines ainsi que cela a largement été démontré précédemment. Même si les approches transverses sont effectivement essentielles, elles entraveraient notre objectif actuel qui consiste à faire émerger des mémoires largement occultées.

Les travaux du réseau, qu'ils relèvent de la recherche ou de l'action associative, sont capitalisés et valorisés grâce à un site internet collaboratif. Cet outil informatique permet également de mettre à disposition des outils pédagogiques.

Le réseau regroupe de nombreux partenaires répartis sur les six départements que compte la Région Centre. Ce territoire, particulièrement vaste, est une entité d'essence administrative. Il ne dispose pas d'une cohérence aussi marquée que d'autres régions.

Cette caractéristique handicape parfois les dynamiques partenariales. Toutefois, à l'épreuve du temps, le réseau prend de l'ampleur. Il collabore ainsi avec des bibliothèques, des institutions patrimoniales, des écoles, des associations, des municipalités et des artistes.

Mémoires Plurielles s'attache par ailleurs à développer une collaboration structurée avec les centres d'archives, au-delà des projets ponctuels menés jusqu'à présent. Ceux-ci ont toutefois permis un travail fructueux en lien avec les Archives départementales du Cher autour de l'accueil des réfugiés espagnols à l'abbaye de Noirlac.

Je me suis mise en relation avec les services d'archives dès la création du réseau, présumant que ce projet aurait un intérêt immédiat pour ces institutions. Malgré une écoute bienveillante, cette démarche était certainement précipitée. En effet, les services n'ont pas souhaité initier immédiatement des projets de collecte ou de collaborations approfondies.

Par ailleurs, aucun historien ne participe à la vie du réseau. Cette lacune ne facilite certainement pas les relations avec les services d'archives.

## Hélène Bertheleu

Sociologue à l'université de Tours, je fais partie de Mémoires Plurielles depuis sa création. En effet, mes travaux de recherche croisent les préoccupations du réseau.

Afin d'illustrer les travaux que nous menons, je souhaiterais vous présenter deux initiatives portées par le réseau.

Une frise chronologique de trente pages a été créée, en partenariat avec le rectorat et la Fédération des œuvres laïques. Consacrée à l'histoire de l'immigration en Région Centre, elle est destinée aux enseignants qui pourront en retour l'enrichir par la publication, sur le site Internet du réseau, des travaux thématiques réalisés au sein de leur classe. La publication de cet outil pédagogique s'accompagne de l'organisation d'ateliers animés par le réseau.

Les objectifs de ce projet sont la connaissance de l'histoire de l'immigration, la modification des représentations, la lutte contre les préjugés ainsi que la mise en évidence de discriminations parfois sourdes.

Les élèves découvriront, à travers ce projet, que les territoires dans lesquels ils vivent ont accueilli de nouveaux venus de longue date.

Par ailleurs, un projet d'exposition temporaire est en cours de lancement. Conçue en partenariat avec le musée d'histoire et des beaux-arts d'Orléans, elle sera coproduite avec les associations et les collectivités locales ainsi qu'avec toute personne qui le souhaite.

Cette démarche participative, qui repose sur un investissement citoyen, a pour immédiate conséquence de prévoir un essaimage de l'opération hors les murs. Une collecte est actuellement menée. Elle permet à chacun des contributeurs de valoriser les productions artistiques ou pédagogiques dont il dispose.

Outre la conception participative de l'exposition, une réflexion commune doit permettre d'élargir le public habituel des expositions.

Les objectifs du projet sont là encore une diffusion de la connaissance et une modification des représentations.

Plus généralement, les problématiques soulevées par Mémoires Plurielles croisent celles dont traitent les chercheurs qui lui sont associés.

Nous cherchons ainsi à dresser un profil des entrepreneurs de mémoire et à comprendre les raisons de leur engagement. Par ailleurs, nous interrogeons la teneur des citoyennetés qui, au fil de ces initiatives, se construisent et s'affirment.

À la faveur du projet d'exposition participative, nous ouvrons un nouveau champ d'études afin de déterminer ce qui fait patrimoine. La mise en œuvre d'une démocratie patrimoniale permettra d'en saisir les processus d'élaboration et de mesurer les productions ainsi obtenues. Je souhaite donc ethnographier cette expérience sans naïveté ni *a priori*.

Enfin, nous étudierons les effets qu'ont les activités mémorielles et collectives sur les territoires. Entraînent-elles des logiques de territorialisation, d'appropriation ou d'ancrage des populations ?

Cette dernière question ne concerne pas seulement les populations de l'immigration, régulièrement présentées comme déracinées et mobiles, mais également les populations établies.

Les dynamiques collectives sont considérées comme innovantes. En tout état de cause, elles modifient les pratiques des différents acteurs, et en particulier celles des chercheurs. En effet, les nouvelles collaborations interrogent les légitimités scientifiques.



© M. Ouaddane - RMHIDF

### Ramzi Tadros

J'ai particulièrement apprécié les problématiques soulevées durant les premières tables rondes. Je souhaite que ce travail commun se poursuive à l'avenir et inclut de nouveaux acteurs, dont les bibliothécaires.

Mon propos visera à inscrire les axes de réflexion soulevés jusqu'ici à partir d'une expérience locale. La participation des habitants ainsi que la restitution faite des actions auxquelles ils ont pris part posent une série de problèmes déjà largement évoquée.

Dès lors que l'analyse de ces processus se fonde sur une approche locale, elle permet de saisir les logiques propres à chaque territoire. Cette démarche est la seule qui permette d'incarner la dimension démocratique sous-jacente aux actions de mémoire.

Par ailleurs, les projets portés par les associations, comme les travaux des chercheurs n'existent que s'ils sont connus au-delà des frontières de leur territoire d'origine. Pour autant, ils n'acquiescent aucune signification s'ils ne disposent pas d'un ancrage local fort et ne s'appuient pas sur une dynamique collective.

La logique de réseau répond précisément à ces exigences. Elle permet la circulation entre les associations, les institutions et les chercheurs des différentes productions mémorielles.

Cette dynamique de réseau est en elle-même une construction permanente. Elle s'inscrit donc, de fait, dans la durée, au-delà de la dimension événementielle trop souvent privilégiée.

Une telle stabilité favorise la construction de collaborations transdisciplinaires réunissant les services des archives, les institutions patrimoniales, les associations, les chercheurs et les bibliothèques.

La liaison entre les différents acteurs n'est pas seulement une nécessité structurelle. Elle est effective localement, selon une dynamique qui doit être favorisée.

L'échelon local doit être doublé d'une dimension interrégionale. Celle-ci est promue à la fois grâce à l'étude menée par le Musée de l'histoire de l'immigration et grâce aux collaborations que les différents réseaux régionaux organisent entre eux. Cette journée d'étude en est une preuve éclatante.

Cette logique de mise en réseau à différents échelons doit elle aussi répondre à la double exigence d'une continuité temporelle et d'un ancrage de terrain. Ainsi, elle naît localement, s'enrichit de relations externes et revient au terrain.

Le Réseau de la Région PACA est un centre de ressources. Il s'attache en particulier à recenser les productions réalisées sur des territoires donnés avec la participation des habitants. Ce travail de valorisation des initiatives a permis l'édition, en 2011, d'un catalogue des ressources pédagogiques et culturelles des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> arrondissements de Marseille.

La mise en place de cet outil ne répond pas à une commande institutionnelle. Initié par le Réseau, le répertoire des initiatives a toutefois bénéficié d'un appui public dans le cadre de la politique de la ville dont il met par ailleurs en évidence l'importance en termes d'accompagnement et de valorisation de projets locaux.

Ce travail de collecte se poursuit au sein des 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements de Marseille. Il aboutira le 17 mai à la parution d'un second fascicule.

Fort de cette expérience, le Réseau a acquis une véritable compétence technique qui lui permettra de mettre à jour les catalogues déjà parus et d'étendre son activité de collecte aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements de Marseille.

Ces derniers sont les quartiers les plus populaires de l'agglomération. Accueillant 140 000 habitants, ils comptent une forte proportion de populations issues de l'immigration. Le Front national y a remporté les élections municipales. Sans faire de liens directs entre ces deux faits, ils invitent à porter la réflexion sur les conditions politiques locales et régionales spécifiques à chaque territoire – autrement dit sur leur situation géopolitique.

En effet, il semble impossible de reproduire, à Marseille, les expériences menées à Lyon ou à Nantes. Pour autant, les politiques publiques nationales permettent de surmonter les difficultés induites par des contextes locaux défavorables. Ainsi, notre initiative étant inscrite dans le cadre de la politique de la ville, elle échappe au contrôle de la mairie de secteur d'extrême droite.

De nombreuses problématiques ont été soulevées au fil des débats telles que l'approche de terrain, l'inscription des projets dans la durée, l'articulation des temporalités propres aux institutions, aux associations et aux chercheurs ou la notion de « quartier ».

Plutôt que de s'attacher à fournir une définition inactuelle de ce terme, il me semble nécessaire de s'appuyer sur les contextes locaux. Cette démarche introduit, à partir de la réalité des territoires, une dimension historique au cœur de cette réflexion.

Par le biais de cette approche, il est ainsi possible de faire émerger un universel. Un territoire ne se résume pas, en effet, à la présence d'une population particulière, quelle que soit

l'ancienneté de son établissement ou la spécificité de son histoire. Un territoire regroupe précisément l'ensemble de ses habitants, quels qu'ils soient.

En tout état de cause, la mise en relation d'acteurs différents, qu'ils soient chercheurs, artistes, institutionnels ou militants, et l'affirmation de leur légitimité spécifique relèvent d'un débat et d'un combat permanents qu'il est de notre devoir de poursuivre en commun.

## Dominique Falcoz

Les associations sont des porteurs de projets. Elles mobilisent ainsi des compétences distinctes de celles dont disposent les archivistes ou les historiens.

Par ailleurs, l'implication des associations qui militent au sein des quartiers populaires assied de fait leur légitimité – étant entendu que celle-ci ne s'érige pas en opposition à celle dont disposent d'autres acteurs.

Par leur activité, les associations ouvrent un champ de réflexion et interpellent les collectivités et les autres secteurs.

La création du Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France a été impulsée par une volonté commune de partager et de croiser des points de vue spécifiques. Cette démarche est d'autant plus nécessaire qu'aucune légitimité ne peut s'affirmer *ex-nihilo*. Elle se construit sur l'articulation des légitimités dont jouit chacune des parties prenantes. La même logique de confrontation assoit les compétences propres à chacun des acteurs.

Les associations se constituent autour d'objets variés : certaines réunissent des habitants, d'autres s'affirment dans le champ culturel ou se consacrent à une thématique précise. Leurs membres peuvent être des artistes, des chercheurs, des citoyens. Ils reflètent la diversité des points de vue portés sur les problématiques mémorielles et historiques.

La logique de réseau a pour objectif de croiser l'ensemble de ces regards afin de construire une intelligence collective. Elle permet de rendre visible les actions mises en œuvre par les acteurs de terrain. Elle suscite des rencontres, *via* entre autres, l'organisation de journées d'études. Enfin, elle participe à la qualification des membres du réseau.

Dans ce cadre, les acteurs associatifs bénéficient en particulier de sessions de formation animées par des archivistes, des historiens ou des représentants des institutions muséales. Ils découvrent ainsi d'autres outils leur permettant de nourrir leur activité.

Les mêmes problématiques s'imposent à tous, bien que leur formulation varie selon la position de chacun des acteurs. La manière particulière qu'ont les habitants et les acteurs de terrain de construire ces problématiques leur confère un ancrage qui permet d'inscrire le travail de mémoire dans la durée.

Le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France coordonne surtout la Biennale du Printemps de la Mémoire. Les journées d'études organisées dans le cadre de la dernière édition ont réuni des philosophes, des historiens, des politiques et des acteurs de terrain. Elles ont permis la conduite d'une réflexion commune autour de la notion de travail de mémoire.



Le Réseau a par ailleurs initié de nombreux projets dans le cadre des trente ans de la marche pour l'égalité et contre les discriminations. Il promeut enfin des actions culturelles portées collectivement ou émanant d'un acteur associatif particulier.

Après ce bref rappel de la place des acteurs associatifs et du réseau dans ces débats et pour conclure mon propos, je souhaiterais vous soumettre quelques interrogations. En effet, quel objet la connaissance de la mémoire des quartiers populaires recouvre-t-elle ? À qui s'adresse ce savoir ?

Quelles traces doivent être gardées de phénomènes éminemment provisoires lors de la destruction des barres d'habitation ? La mémoire des habitants est-elle le seul objet que la politique de la ville entend conserver ? Autrement dit, quelles connaissances auraient, dans ce cadre, échappé aux habitants des quartiers populaires ? N'est-il pas plus juste de supposer que la méconnaissance appartient aux habitants d'autres quartiers ?

Dans cette perspective, ne serait-il pas préférable de travailler prioritairement auprès de quartiers qui ne sont pas populaires ? La mémoire des quartiers populaires n'est-elle que le patrimoine du pauvre ?

Il n'a jamais été question d'interroger le vécu d'un habitant de Versailles afin qu'il démontre son appartenance à l'histoire nationale. En revanche, les habitants des quartiers populaires sont sommés de s'investir dans ce but.

Enfin, la transmission ne va pas de soi. Elle relève de compétences propres dont disposent les producteurs de récit que sont les médias ou les artistes. Instaurer des résidences d'artistes ponctuelles ne permet pas ce travail formel qui se nourrit de la pleine participation des habitants. Travailler avec les habitants la construction de récits permet d'en adapter, voire modifier les formes.

Les balades urbaines ou le théâtre documentaire font partie des nouvelles formes inventées grâce à l'effervescence permise par un travail de terrain qui reflète l'implication des artistes.

# DÉBAT



© AAF

## Catherine Dupraz

Directrice de la Culture de la communauté d'agglomérations d'Evry Centre Essonne Présidente de l'Association des directeurs de la culture des grandes villes et agglomérations de France

J'étais, à l'origine de mon parcours professionnel, conservatrice de musée, institution culturelle par excellence. Je suis donc particulièrement intéressée par l'exposé de l'expérience de coproduction d'une exposition menée par le musée d'Orléans, les associations et les habitants.

Lors de la présentation de ce projet, Hélène Bertheleu ne fait pas mention des équipes de conservation et de médiation du musée. Quel rôle seront-elles amenées à jouer ?

## Hélène Bertheleu

Mon propos a certainement été trop lapidaire. La collaboration mise en œuvre dans le cadre de ce projet est en cours de formalisation. En tout état de cause, l'exposition pressentie sera accueillie au sein du musée au titre de sa dimension historique, qui cohabite avec les collections dédiées aux beaux-arts.

Ce projet nous met face à des problématiques que votre question reflète avec une grande justesse. Les pratiques des différentes parties prenantes doivent se coordonner et accepter, par conséquent, d'être interrogées.

Si le projet requiert la participation des services d'archives et des équipes du musée, cette nécessité ne doit donc pas prendre le pas sur notre volonté d'ouverture. L'exposition ne sera, dans cette perspective, pas purement historique. Pour autant, nous ne pouvons préjuger de la forme définitive qu'elle empruntera.

## **Kaissa Titous**

De nombreuses actions consacrées à la mémoire et à l'histoire des quartiers populaires ont été organisées, ces dernières années, lors des démolitions pilotées par l'ANRU. Face à ce constat, on peut se demander si les politiques publiques n'usent pas de la mémoire pour éviter de donner le pouvoir aux habitants des quartiers populaires.

Les Versaillais ne doivent ni ne veulent être interrogés sur leur mémoire collective. De même aucun projet de démolition d'immeubles dans les quartiers centraux de Paris ne pourrait se faire sans que les habitants donnent un avis circonstancié.

Les projets mémoriels organisés au sein des quartiers populaires sont très majoritairement éphémères. Ce type de productions événementielles ne laisse aucune trace. Les habitants n'ont pas la possibilité de s'en emparer. Ils passent plusieurs mois à raconter leur histoire, à répéter des pièces de théâtre. Ils sont divertis afin qu'ils ne leur viennent pas en tête de s'inquiéter de leur relogement.

La demande d'histoire et de mémoire des quartiers populaires est une demande sociale et de reconnaissance. Les habitants veulent avant tout avoir du pouvoir sur leur environnement et sur leur ville. Les politiques publiques sont sur ce point indigentes.

Le concept de « participation » est parfaitement discutable. Les habitants ne veulent pas « participer », ils veulent l'égalité et faire valoir leurs droits légitimes.

## **Jean-Philippe Legois**

Les différents réseaux associatifs sont extrêmement attentifs à la demande sociale dont vous vous faites la porte-parole. Ils sont conscients de la tentation d'instrumentalisation de la mémoire, qui peut se déceler y compris au sein des appels à projets ou à subvention.

## **Jean-Barthélemy Debost**

**Directeur réseau et partenariat, Musée de l'histoire de l'immigration**

Permettez-moi d'intervenir, non au nom de mon institution de rattachement, mais en tant qu'historien qui a longtemps œuvré au service de projets mémoriels au sein de quartiers inclus dans la politique de la ville.

Ces projets n'ont pas, pour vocation première, d'exploiter les mémoires des habitants. Ils visent à étudier, avec eux, l'histoire de leur territoire. Cette démarche permet d'analyser les politiques publiques à l'origine de la construction des grands ensembles et leur articulation avec un modèle de développement urbain ouvrant des espaces de relégation. Au-delà, elle offre des clefs de compréhension de la configuration de ces immeubles ou des stratégies de peuplement mises en œuvre par les bailleurs.

Mettre des mots sur les étapes de ces phénomènes urbains et sur les formes architecturales qui en ont découlé permet de donner des outils aux habitants afin qu'ils puissent ouvrir le dialogue avec les acteurs appelés à intervenir sur leur territoire.

L'utilité sociale de ce type de projets, dont je pourrais vous fournir des exemples précis, est avérée. Pour autant, il est vrai qu'ils ont été initiés avant la mise en place de l'ANRU qui fixe des critères discutables au sein du contrat de ville.

Au-delà, l'étude de l'histoire des grands ensembles comble un vide surprenant au sein de l'histoire nationale.

### **Claudie Le Bissonais**

Le dispositif Passeur d'images se concentre sur la mémoire et l'histoire des quartiers populaires. Il vise à donner à leurs habitants des moyens de production audiovisuelle participatifs.

Les films permettent de garder trace de ces processus d'expression collective et individuelle qui sont autant de témoignages de la vie réelle des habitants. Ces objets existent. Diffusés en dehors de leur territoire de production, ils sont un support de réflexion particulièrement efficace.

### **Najette Rezzag-Charpentier**

Chargée de mission Histoire et mémoires au bureau de la prévention des discriminations du CGET

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (ex-ACSE) a pu effectuer un travail d'analyse des actions soutenues financièrement, portant sur l'histoire et la mémoire des immigrations réalisées à l'échelon national, régional ou départemental en 2012 et 2013. Celles-ci présentent une diversité d'activités remarquable.

Le CGET finance des colloques, des productions audiovisuelles, l'édition de documents ou d'affiches, la production et/ou l'itinérance d'expositions accompagnées de débats et rencontres...

L'ensemble de ces outils permettent la transmission et l'appropriation par l'ensemble de la société française de l'histoire et de la mémoire.

Pour autant, la présentation des initiatives au sein des réponses aux appels à projet peut ne pas correspondre à l'ambition du CGET.

La prise en compte originelle des mémoires et de l'histoire des quartiers populaires a été initiée par des associations dès les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, particulièrement actives et militantes et largement impliquées dans l'émergence de l'histoire et de la mémoire. Ces associations largement politisées défendent notamment l'égalité de traitement entre les individus et dénoncent les discriminations.

Les modalités de conduite des projets, la composition des structures porteuses et les partenariats mobilisés sont multiples. Il n'est donc pas possible de donner une image unique de ce paysage.

Si certaines actions proposées se pensent sur le mode de l'assistantat, voire avec une connotation misérabiliste, auprès d'habitants dont la citoyenneté est ainsi en partie déniée, d'autres proposent des modalités de participation d'une intelligence remarquable dans l'objectif de proposer une histoire commune à tous les habitants.

On peut saluer l'une des premières grandes expositions autour de cette thématique, notamment le travail initié lors de l'exposition « France des étrangers, France des libertés », dès 1989.

Chercheurs en sciences sociales, militants syndicaux et associatifs se sont, à cette époque, fortement investis pour faire émerger, en France, l'histoire et la mémoire de l'immigration. Ils ont ainsi créé un objet de travail qui relève du patrimoine national.

Au-delà des activités soutenues, il est nécessaire d'analyser le traitement politique de l'histoire et de la mémoire en France.

La création du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) en est l'illustration parfaite puisque cet organisme public va légitimer et soutenir fortement les initiatives et projets sur l'histoire et la mémoire de l'immigration dans son programme annuel, dès le début des années 2000.

Cet établissement propose alors des orientations et un programme d'intervention, inspirés fortement des travaux scientifiques sur l'origine des discriminations raciales. Il est ainsi fait mention du rapport direct entre les préjugés et stéréotypes raciaux issus notamment de l'histoire coloniale, et des discriminations raciales, perçues comme un frein à l'intégration des étrangers, des immigrés et de leurs descendants.

C'est à cette époque qu'a été initié le financement d'actions mémorielles permettant à de nombreux travaux de voir le jour (colloques, ouvrages, expositions, études, etc.) afin de favoriser la connaissance et la diffusion des travaux scientifiques et ceux issus du milieu associatif.



Au premier plan : Najette Rezzag-Charpentier et Luc Faraldi  
© AAF

### **Poleth M. Wadbled**

Si Mémoires Plurielles est un réseau régional, il s'appuie sur des initiatives essentiellement locales, qu'elles s'épanouissent dans des quartiers urbains ou dans des communes rurales. Cet ancrage de proximité est essentiel et permet seul d'atteindre, à terme, un périmètre de réflexion plus large.

## **Ramzi Tadros**

La lutte contre l'instrumentalisation des actions mémorielles est un combat permanent. Cette conquête démocratique n'est jamais acquise.

Par ailleurs, au fil des expériences, nous constatons que les productions sont devenues, en elles-mêmes, des objets d'étude et d'évaluation. Il serait souhaitable que cette analyse soit transmise aux acteurs.

## **Hélène Bertheleu**

Bien que la notion d'habitant semble faire consensus, il me semble nécessaire de la mieux définir. Tracer l'étymologie de ce terme depuis les années soixante-dix permettrait de découvrir les strates de signification dont les différentes parties prenantes l'ont investi.

## **Dominique Falcoz**

Au-delà de la complémentarité des disciplines dont nous avons largement débattu, il me semble nécessaire de promouvoir celle des champs d'études. Les quartiers populaires engagent en effet des problématiques sociales, urbaines, liées à l'immigration ou au monde du travail.

# DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : CO-CONSTRUIRE DANS LA DURÉE AVEC LES ACTEURS DE TERRAIN ET LES HABITANTS ?

---

Jean-Pierre ROGER  
Administrateur de l'Inter-réseaux développement  
social et urbain de l'agglomération de Bourges

Bénédicte MADELIN  
Ancienne directrice de Profession Banlieue  
Présidente de l'Association des directeurs des  
centres de ressources de la politique de la ville

Animation :  
Catherine DUPRAZ  
Directrice de la Culture d'Evry Centre Essonne  
Présidente de l'Association des directeurs des  
affaires culturelles des grandes villes  
et agglomérations de France (ADAC GVAF)



Catherine Dupraz, Bénédicte Madelin et Jean-Pierre Roger  
© AAF

Invités n'ayant pas pu participer au débat :

Fabrice BICHLER  
Chef de Projet CUCS à la Ville de Sevrans

Fatima EL HAOUSSINE  
Maire adjointe de la Ville de Reims, chargée de l'ANRU, du logement et de la politique de la ville

## **Catherine Dupraz**

*Après l'exposition des points de vue des archivistes, des historiens et des représentants du milieu associatif, la parole est donnée aux acteurs de la politique de la ville.*

*L'inscription dans la continuité des actions mémorielles est une problématique qui se pose à vous de manière d'autant plus prégnante que votre activité est soumise aux réponses à des appels à projets que vous devez régulièrement faire.*

*Par ailleurs, comment l'articulation de ces différentes actions permettent-elles de capitaliser les expériences ?*

## **Jean-Pierre Roger**

L'Inter-réseaux des professionnels du développement social et urbain est une structure nationale qui regroupe des professionnels de la politique de la ville, à titre... régionales ; 7 000 professionnels sont inscrits dans son fichier ressource, 180 collectivités locales sont abonnées aux services de l'IR et son site Internet (irdsu.net) reçoit en moyenne 18 000 visites mensuelles.

Les premiers professionnels de la politique de la ville ont pris leurs fonctions en 1977 dans le cadre des opérations HVS (Habitat et vie sociale). Ce métier est donc très récent. Il s'est développé par vagues, au milieu des années quatre-vingt puis dans les années quatre-vingt-dix, afin d'accompagner la montée en puissance de la politique de la ville.

Des équipes spécialisées ont ainsi été déployées au sein de 400 quartiers classés « développement social des quartiers », quartiers traditionnellement qualifiés de « difficiles » et administrativement de « prioritaires ».

Lors de la mise en place de ces dispositifs, la politique de la ville était à inventer. Attaché au territoire de Bourges dès les années quatre-vingt-dix, j'ai constaté, lors du lancement de l'opération « Développement social des quartiers (DSQ) », qu'aucune méthodologie ne préexistait en la matière.

Les professionnels de la politique de la ville ont été, en un premier temps, chargés de diffuser ces politiques au sein des départements. Ils font ainsi partie, avec les élus et les habitants d'un triangle au sein duquel se jouerait l'avenir des quartiers.

Dans cette perspective, les professionnels de la politique de la ville traduisent des dispositifs généraux en actions « subventionnables » et montent à ce titre des dossiers de subvention.

Parmi les projets qui naissent de cette dynamique, certains ont partie liée avec les problématiques mémorielles. Si la majorité d'entre eux impliquent les habitants, d'autres sont à l'initiative d'acteurs parfois étrangers au quartier tels que les assistants sociaux.

L'Inter-réseaux des professionnels du développement social et urbain a affirmé son implication nationale en participant activement, en 2000, au colloque de Toulouse dont le thème était « Archives et politique de la ville ». Il a initié, à cette occasion, un partenariat qui demeure vivace avec l'Association des archivistes français.

Cette dynamique répondait aux préoccupations d'un certain nombre de professionnels de la politique de la ville touchant à la mémoire et à l'histoire des quartiers mais également à la conservation des archives constituées au fil de leur activité.

En effet, la politique de la ville étant nouvelle, elle ne disposait, au début des années 2000, d'aucune consigne de tri spécifique. Les documents qu'elle produisait ne correspondaient à aucune nomenclature.

Ce premier travail a été prolongé et approfondi grâce au colloque « Vie des mémoires » organisé en 2004 par la DIV au sein du Musée des arts et des traditions populaires. À cette occasion, les réticences des professionnels de la mémoire et des archives vis-à-vis de la légitimité des actions portées par les associations s'étaient déjà clairement exprimées.

Ce colloque a permis le lancement d'un travail commun entre la DIV et la DAF qui s'est achevé en 2007. Il avait pour vocation la publication d'une instruction de tri des archives de la politique de la ville ainsi que la mise en œuvre d'une campagne de collecte d'archives orales.

Si le premier objectif a effectivement été rempli, le second n'a qu'incomplètement été réalisé. Des archivistes et des agents de développement ont bénéficié d'un cycle de formation dédié à la mise en œuvre de la collecte, mais la tenue d'une journée nationale a été indéfiniment repoussée avant d'être totalement abandonnée.

Luc Faraldi m'a assuré que ce projet n'est pas abandonné bien qu'il soit au point mort depuis 2007.

Cette journée d'étude est importante pour l'Inter-réseaux des professionnels du développement social et urbain. Celui-ci a été contacté par l'Association des archivistes français suite à la publication du rapport Blanchard alors que, absorbés par la mise en œuvre de la nouvelle loi, les professionnels de la politique de la ville ne se sont, dans un premier temps, pas mobilisés face à ce texte.

Toutefois, suite à cette interpellation salutaire, ils ont souhaité démontrer, par leur présence à cette réunion, que de nombreuses actions mémorielles ont été conduites depuis vingt ou trente ans.

Je souhaiterais illustrer ce propos en témoignant de mon expérience à Bourges. La première action de mémoire financée sur les fonds de la politique de la ville date de 1993. Elle a permis l'édition d'une cassette compilant des berceuses de tous les pays représentés au sein des quartiers relevant de la politique de la ville.

Bien qu'à l'époque, sa qualification en tant que projet social, culturel ou mémoriel n'ait pas été interrogée, il me semble rétrospectivement qu'elle relève pleinement de ce dernier champ.

Par ailleurs, depuis les années 2000, plus une quinzaine d'actions ayant trait à la mémoire et à l'histoire ont pris corps sur le territoire de Bourges donnant lieu à la présentation de spectacles et d'expositions, à la réalisation de films et de CD et à l'organisation de ballades urbaines.

Ainsi, contrairement à ce que prétend le rapport Blanchard, de nombreuses actions mémorielles ont été initiées. Certaines perdurent, au sein de nombreux quartiers, même les moins emblématiques.

La mise en place des projets de rénovation urbaine suite à la promulgation de la loi Borloo en 2003 a fortement accru et influencé cette démarche mémorielle. Elle rend en effet quasi obligatoire, à l'ouverture des chantiers, le recueil des témoignages des habitants. Il semble donc qu'il faille attendre la menace d'une disparition pour que l'intérêt de l'État pour la mémoire se manifeste.

En tout état de cause, de nombreux professionnels de la politique de la ville s'impliquent dans des projets mémoriels, qu'ils soient motivés par des convictions personnelles ou qu'ils rencontrent cette thématique au fil des appels à projet auxquels ils répondent.



Intervention de Bénédicte Madelin  
© AAF

### **Bénédicte Madelin**

Directrice d'un centre de ressources de Seine-Saint-Denis créé en 1993, je peux témoigner de l'intérêt de longue date manifesté par plusieurs chefs de projets pour les thématiques mémorielles.

Au-delà de ces sollicitations ponctuelles, j'ai été contacté en 2001 par Jean Barthélémy Debost afin d'organiser un colloque portant sur les transformations urbaines. Ces journées d'étude ont clairement révélé que la mise en place de projet mobilisant les acteurs de terrain et les habitants doit s'accompagner de productions de qualité. Ils sont, en effet en cas contraire, totalement contre-productifs.

J'ai participé, entre 2004 et 2005, au groupe de travail qui a élaboré l'instruction de tri relative aux archives liées à la politique de la ville. Celui-ci était composé presque exclusivement d'archivistes, qui ont fait preuve, à cette occasion, de leur vision désastreuse de ce dispositif public.

J'ai par ailleurs accompagné le lancement de la collecte de la mémoire orale de la politique de la ville, le quartier du Franc-Moisin de Saint-Denis ayant été retenu comme lieu d'expérimentation. Ce projet visait à recueillir les propos des décideurs tels que le préfet ou les maires, des opérationnels tels que les chefs de projets et des habitants. Confrontant des points de vue souvent contradictoires, il était d'évidence de nature mémorielle et non historique.

Vingt-quatre personnes ont été interviewées, leurs propos ayant été archivés au service du patrimoine du conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Le centre de ressources est donc pleinement engagé dans les thématiques mémorielles et historiques.

Par ailleurs, je suis convaincue que le recul du temps permet de mettre en perspective le présent. Le contexte du milieu des années soixante-dix est, à peu de chose près, le même qu'actuellement. Le chômage, l'immigration et les frontières sont des thèmes de réflexion qui traversent également ces deux époques.

On ne peut ignorer que la situation des quartiers est le produit de politiques et de décisions publiques, au risque de reproduire les mêmes erreurs. Ce constat donne indirectement une épaisseur aux décisions à prendre, décisions qui ne peuvent aller uniquement dans le sens d'une procédurisation, comme c'est hélas trop souvent le cas.

Les centres de ressources reposent sur une notion de capitalisation. Ils autorisent ainsi de porter un regard réflexif sur le présent, afin de déterminer si les situations ont évolué ou stagné, si les problématiques se sont éteintes ou si elles continuent de s'imposer de manière cruciale.

La collecte de la mémoire orale de la politique de la ville s'est accompagnée d'une journée de restitution publique. Celle-ci s'est tenue, en présence de l'ensemble des témoins, dans le cadre de la manifestation organisée par le conseil général intitulée « Et voilà le travail ».

Les habitants dont la mémoire avait été recueillie ont vécu, à leur arrivée à Saint Denis, dans le bidonville du Franc-Moisin. Ils ont ensuite été relogés dans le bâtiment B3 qui fut construit pour séparer le bidonville de la future cité. Ce bâtiment est le seul à avoir été depuis démolit.

Ces habitants ont été interviewés peu de temps avant cette démolition. Évoquant leurs parcours dans le quartier, ils révèlent des logiques passées inaperçues aux yeux des politiques publiques.

À l'issue de ce projet, l'ouvrage *Le Franc-Moisin, entre histoire et mémoires* a été publié aux éditions de la DIV. Il est téléchargeable sur le site [professionbanlieue.org](http://professionbanlieue.org).

Le terme « habitants », comme celui de « jeunes », n'a pas de signification particulière. Les personnes qui vivent dans un quartier, quel qu'il soit, ont des histoires différentes et défendent des intérêts contradictoires.

J'évoquerais pour illustrer ce propos l'opération « Quartier Lumière », lancée avec le soutien du ministère de la culture en 1991, lors de la mise en place de la politique de la ville. Cette manifestation d'envergure a mis en concurrence l'ensemble des acteurs associatifs de la ville. Certains ont saisi cette opportunité pour se professionnaliser et embaucher des salariés alors que le réseau militant et bénévole s'est trouvé marginalisé.

De la même manière, il est courant de croire que les quartiers sont totalement dépourvus d'offres de service. Or la Ville de Saint-Denis a en implantées en nombre au sein du Franc-Moisin, parmi lesquels un centre commercial, un bureau de poste, un espace « services publics » et un lycée. Si certains habitants s'en sont réjouis, considérant qu'il s'agissait là d'une marque de considération, d'autres ont au contraire estimé qu'il s'agissait d'une stratégie d'enfermement les confinant dans leurs quartiers.

Ces mêmes habitants portent un jugement tout aussi contradictoire sur les projets de rénovation ou de réhabilitation. Les uns estiment que leur cadre de vie en est amélioré alors que les autres jugent ces travaux non prioritaires et incapables de modifier en rien leurs conditions de vie.

Une étude conduite par le centre de ressources et la Fédération Nationale des Centres Sociaux et portant sur la manière dont les personnes vivent leur quartier met ces divergences en lumière. Elle démontre que le seul point de convergence est le rejet des habitants face à des mots d'ordre nationaux, prônant en particulier la mixité. La plupart y voient purement et simplement une insulte.

Jean-Marie Delarue, l'un des instigateurs de la politique de la ville, dénonçait la croyance selon laquelle tous les quartiers relevant de la politique de la ville sont identiques. Bien qu'ils portent des noms relevant d'un registre unique et qu'ils soient situés dans des zones similaires, ils appartiennent à des territoires géographiques, sociaux et administratifs distincts.

Co-construire avec les habitants des actions mémorielles ou des politiques publiques telles que la prévention de la délinquance et l'accès à l'emploi, demande d'apprendre à gérer le conflit. Ce dernier est de plus en plus nié. Or, taire les divergences ne permet pas de prévenir la violence, bien au contraire.

Par ailleurs, personne ne peut accepter de faire l'objet de décisions sans y être jamais associé. La rénovation urbaine est un phénomène d'une extrême violence. L'exemple du quartier Clichy-Montfermeil en est l'illustration parfaite. Ce territoire, qui accueille 30 000 habitants, doit être à moitié démoli ainsi que cela a été annoncé en 2004. Les travaux sont loin d'être achevés jetant les résidants dans la précarisation et l'ignorance de leur avenir.

La mémoire et la connaissance de l'évolution des politiques publiques doivent être plus fortement portées. En effet, plus ces dispositifs rencontrent des difficultés, plus les pauvres et les habitants appartenant à des communautés visibles sont culpabilisés et pénalisés.

Au contraire, co-construire des projets avec les habitants permet de bénéficier de leur expertise et de leur capacité à fixer des priorités. Par ailleurs, cette démarche nourrit l'action publique d'un sens politique qu'elle tend à perdre au profit d'une technicité grandissante.



Bénédicte Madelin et Jean-Pierre Roger © AAF

# DÉBAT

## Jean-Philippe Legois

Lors d'une réunion visant à organiser cette collecte nationale de témoignages oraux sur la politique de la ville, les habitants ont été systématiquement qualifiés de « bénéficiaires ». Une telle dénomination, employée dans le cadre d'une action mémorielle, est pour le moins problématique.

L'ensemble des acteurs s'accordent à promouvoir la co-construction, dans la durée, de projets mémoriels avec les habitants. Toutefois, cette démarche durable impose de prévoir la conservation des éléments collectés, y compris les bandes sonores ou audiovisuelles.

Les professionnels de la politique de la ville doivent prendre toute leur place au sein de ce processus bien que leur positionnement soit complexe. En effet, ils sélectionnent des projets, tout en étant les mieux placés pour en observer l'évolution. Ils sont, à ce titre, capables de mieux comprendre les critères d'évaluation et les partenariats.

De quelle manière peuvent-ils participer à la co-construction de projets sans outrepasser un certain devoir de réserve ?

## Emmanuelle Cadet

### Alter Natives

Cette journée d'étude laisse transparaître la pertinence d'un travail de mémoire inclusif plus qu'intégratif.

Ainsi, au-delà des débats et des enjeux financiers que posent les notions d'habitants et de quartiers utilisées au sein des rapports interministériels portant sur la refondation d'une politique d'intégration, l'inclusion permettrait d'intégrer des acteurs issus d'autres territoires. De même, elle autoriserait une intégration verticale, grâce, en particulier, à l'analyse de l'histoire de ces politiques et des institutions.

## Hédi Chenchabi

### AIDDA

Les interventions des professionnels de la politique de la ville attestent que des projets mémoriels sont mis en œuvre depuis plus de 30 ans. Par ailleurs, elles soulignent la nécessité de dresser un bilan de ces actions.

Bénédicte Madelin a rappelé l'extrême technicité de la politique de la ville. Au-delà, les thématiques historiques et mémorielles sont des objets particulièrement sensibles et politiques. Compte tenu de cette caractéristique, peu de projets initiés par les acteurs de terrain sont soutenus dans le cadre de la politique de la ville, hormis lorsqu'ils s'adressent à un public scolaire.

Au contraire, les responsables politiques mettent systématiquement en doute la légitimité des acteurs qui portent des initiatives consacrées à des histoires singulières ou collectives.

L'opération « Quartier Lumière » que vous avez évoquée répertoriait les associations engagées sur leur territoire. Ce recensement, qui avait pour seul objectif de nourrir une campagne de communication, n'a donné lieu au versement d'aucune subvention.

Des équipes d'appui ont été nommées sur l'ensemble du territoire suite au déploiement de la politique de la ville. Déterminant les actions prioritaires à mener dans les quartiers, elles ne soutiennent qu'à la marge les projets mémoriels et historiques.

Les collectivités qui prennent la décision de soutenir ce type de projets choisissent, de plus en plus régulièrement, d'en être les opérateurs. Dans cette perspective, elles font appel à des cabinets de conseil qui interviennent également au sein des projets de rénovation urbaine.

Face à cette situation, les habitants ne cessent de protester. Ils demandent à être entendus et revendiquent leur place au sein d'un processus de participation citoyenne et politique.

Le rapport Blanchard reproduit précisément ce schéma. Il préconise la mise en place d'appels à projets qui s'adresseront exclusivement aux quelques cabinets d'expertise capables d'y répondre. Ainsi, l'essentiel des acteurs sera purement et simplement évacué.

Les professionnels de la mémoire et de l'histoire doivent être reconnus pour leurs compétences et associés à la conduite de projets « sensibles » afin d'en garantir la réussite. Cette dynamique s'impose d'autant plus que l'extrémisme ne cesse de gagner du terrain.

L'élection de plusieurs maires FN renouvelle l'interrogation du rapport entre projets mémoriels et territoires. En effet, au sein de ces communes, les problématiques mémorielles seront purement et simplement niées, au profit de la promotion de la préférence nationale.

Les nouvelles forces politiques en présence risquent donc de cliver les situations territoriales. Les propositions du rapport Blanchard sont condamnables, sur ce terrain également. Loin de s'extraire de cette logique de soumission au politique, elles sous-entendent d'entretenir avec celui-ci une proximité douteuse, au mépris des acteurs de terrain.

Les institutions muséales ne tiennent également aucun compte de ces derniers bien qu'ils doivent, pour poursuivre leur action, disposer d'un minimum de financement. Or ces fonds sont attribués en vertu de logiques politiques et selon l'intérêt de leur proposition.

L'ensemble de ces écueils risquent d'entraîner une catégorisation des projets.

### Jean Barthélemi Debost

Il est nécessaire d'associer les directions des affaires culturelles aux services des archives, aux professionnels de la politique de la ville et aux territoires. En effet, elles peinent à reconnaître la qualité du travail des acteurs de terrain et le réduisent pour l'essentiel à de l'action socioculturelle.



Prise de parole de Jean-Barthélemi Debost  
© AAF

## **Dominique Falcoz**

Je partage tout à fait ce point de vue.

## **Catherine Dupraz**

Ne parvenant pas à s'associer pleinement aux objectifs portés par la politique de la ville, les directions des affaires culturelles ne participent qu'à quelques appels à projets qui en relèvent.

Les modalités d'intégration de ces institutions aux projets de mémoire demeurent ainsi à définir.

## **Bénédicte Madelin**

La politique de la ville n'a certainement pas pris toute sa dimension politique. Et pour cause, une grande partie des élus locaux sont de simples gestionnaires du territoire. Retrouver un sens à l'action publique suppose de réentendre la politique comme une gestion de la cité. Dans cette perspective, nous ne pouvons que déplorer les CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) qui ne sont que d'essence technique.

La municipalisation de la politique de la ville s'accroît, ainsi que vous l'avez souligné. Auparavant, la majorité des projets était portée par des acteurs associatifs. Ceux-ci ne répondaient pas à des appels à projets, cette procédure n'existant pas encore. Un projet de quartier unique était fixé au sein duquel des actions capables de l'incarner étaient sélectionnées collectivement.

Non seulement les procédures d'appels à projets ont contraint les acteurs associatifs à aborder la construction de leurs initiatives de manière stratégique, en particulier en termes financiers, mais elles aboutissent de plus à ne penser le territoire que *via* une accumulation de projets sans lien entre eux.

Cette logique évacue totalement le débat. Pourtant, les enjeux et les priorités ne peuvent clairement émerger que grâce à la contradiction. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les habitants soient considérés comme étant des « bénéficiaires » et non comme des personnes à part entière, porteuses d'envie et de rêve.

## **Jean-Pierre Roger**

Les quatre réseaux présents lors de cette journée évoquent les mêmes thématiques selon des points de vue distincts. Les associations portent un désir mémoriel important alors que les historiens aspirent à conduire un travail scientifique.

Les professionnels de la politique de la ville et les archivistes ont bénéficié d'une session de co-formation dans le cadre du travail mené en commun par la DIV et la DAF. Œuvrant ensemble, ils ont pu mesurer leurs spécificités. Si les archivistes n'avaient aucune connaissance de la politique de la ville, les professionnels de la politique de la ville ont pris conscience des défis techniques et juridiques que ceux-ci rencontrent dans leur métier.

Il me semble donc nécessaire que les acteurs se forment de concert en s'attelant à la mise en place de projets communs.

## Bénédicte Madelin

L'enveloppe budgétaire mobilisée pour l'opération « Quartier Lumière » était très confortable. Cet événement est resté très présent dans la mémoire des habitants. Une majorité d'entre eux y ont fait référence durant la campagne de collecte d'archives orales conduites par l'historien Benoît Breville.

Durant cette enquête, ils ont par ailleurs largement évoqué les phénomènes urbains tels que l'ouverture de voies de circulation ou l'aménagement d'espaces publics, au détriment du souvenir des nombreuses actions culturelles et d'accompagnement mises en place par nos services.

De tels résultats interrogent l'utilité de notre activité.

Pour autant, lorsque ces mêmes habitants décrivent leur priorité pour l'avenir, ils n'évoquent que marginalement les aménagements urbains et se focalisent sur les problématiques liées à l'emploi et à la formation.

Les éléments qui nourrissent la mémoire et l'histoire d'un territoire sont donc en tension avec les préoccupations ponctuellement dominantes. Promouvoir la mémoire de la politique de la ville permettrait de donner un sens plus affûté à l'action publique contemporaine.

## Jean-Philippe Legois

Merci à l'ensemble des participants. Nous souhaiterions prolonger ce premier travail commun *via* la formulation de propositions à l'initiative des différents acteurs du type des co-formations précédemment évoquées, voire – pour le volet archives et recherche – d'un guide des sources sur l'histoire des quartiers et de la politique de la ville...

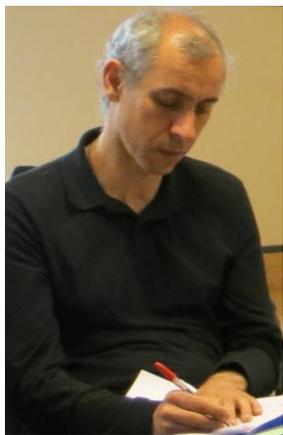
En guise de conclusion temporaire, nous souhaiterions vous soumettre une proposition principale : la co-construction d'un répertoire permanent des actions mémorielles augmenté éventuellement d'un guide des bonnes pratiques.



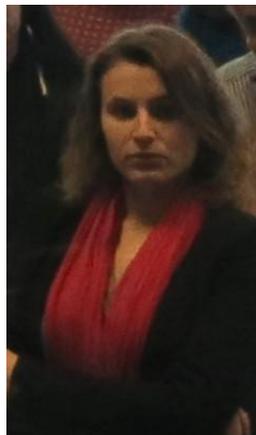
Le débat continue à l'extérieur ©AAF

# CONCLUSIONS ET OUVERTURE POUR UN RÉPERTOIRE PERMANENT DES PROJETS MÉMOIRES

---



© AAF



Pierre-Jacques DERAÏNNE  
Association Trajectoires  
Historien, MSH de Dijon

Marina MARCHAL  
Responsable de la  
Cité des mémoires étudiantes (Aubervilliers)

## Pierre-Jacques Derainne

Cette journée d'études a mobilisé une grande diversité d'acteurs. Favorisant à la fois les échanges et la confrontation, elle sanctionne son originalité parmi les rencontres régulières autour des pratiques mémorielles.

La transmission de la mémoire et le travail mémoriel ne sont en aucun cas des évidences. Les collaborations entre les différentes parties prenantes peuvent se solder par des échecs, comme en témoigne la difficulté qu'ont rencontrée les historiens à travailler avec certains cinéastes. Les modalités d'un travail commun doivent donc pouvoir être définies en amont des projets.

Les acteurs de la mémoire présentent une grande diversité, étant entendu que certains d'entre eux, à l'instar des archivistes, ont fait évoluer leurs missions. Au-delà de la conservation et de la communication des archives, ces derniers initient, depuis plusieurs années, des actions mémorielles et historiques.

Les projets empruntent par ailleurs des formes très variées et s'inscrivent dans des périmètres qui ne se recoupent pas, allant de l'action sociale à la création artistique ou à la conduite de travaux de recherche.

La période actuelle est également marquée par la structuration en réseau des différents acteurs. Cette organisation particulière est très novatrice pour les associations.

Elle s'accompagne d'une disparition progressive des sociétés d'histoire d'ancienne facture et de l'émergence de structures regroupant des membres venus de tous horizons. Cette participation accrue d'adhérents aux compétences et aux motivations variées, qu'ils soient artistes ou habitants, est incontestablement une richesse qui, toutefois, peut présenter des limites.

Malgré cette émergence des réseaux, les acteurs se méconnaissent entre eux. Par conséquent, ils peinent à travailler de concert et à exploiter pleinement leurs compétences connexes. Ainsi, les historiens peuvent tout ignorer du travail des associations à vocation culturelle et artistique, de même que les archivistes ne répondent pas toujours favorablement aux sollicitations qui leur sont adressées... et réciproquement.

Le croisement des compétences et l'hybridation des actions sont ainsi apparus au centre des débats de cette journée d'étude. Toutefois, certains participants, et en particulier les historiens, ont exprimé leur crainte que cette dynamique entraîne une dissolution des savoir-faire de chacun.

Pour pallier cette difficulté, que le caractère imprécis des actions mémorielles ne fait qu'accentuer, il semble nécessaire, préalablement à la mise en œuvre de projets communs, de réaffirmer les métiers de chaque acteur. Seule une reconnaissance des missions et des compétences propres à chaque acteur permettra de les coordonner avec justesse.

Le savoir des mémoires et les histoires de la ville se démultipliant, il se trouve confronté à une logique d'émiettement qui entraîne des phénomènes de dépossession. Ainsi, paradoxalement, la démultiplication et le disséminement du savoir produisent une perte généralisée de mémoire.

Parmi les mesures de rassemblement de ces savoirs, il semble nécessaire de promouvoir des critères d'évaluation permettant, en particulier, de juger des actions passées.

De nombreux projets mémoriels mettent au cœur de leurs objectifs la promotion de la démocratie participative. Cette thématique demande d'analyser les rapports de pouvoir qui se nouent entre les habitants et les institutions, qu'ils relèvent de l'instrumentalisation, de l'injonction ou de la quête de légitimité.

Les notions de dons et de contre-dons permettent-elles de contourner ces écueils ? Quels échanges est-il possible de mettre en place afin de garantir l'égalité de l'ensemble des parties prenantes ?

Les débats ont également mis en valeur les problématiques liées à la ville. Celles-ci transparaissent dans la volonté de définir, au sein des projets, des échelles géographiques et sociales pertinentes.

Au-delà, cette préoccupation interroge le rôle de la mémoire. A-t-elle pour vocation de cibler des territoires et des populations, notamment les plus pauvres, au risque de reproduire des stéréotypes et d'alimenter le misérabilisme ?

Il semble ainsi nécessaire d'affiner nos représentations de la banlieue. Celle-ci est diverse et n'abrite pas que des populations défavorisées. Un abord plus nuancé de ces différents territoires peut seul permettre une juste compréhension de leur construction sociale, économique et politique.

Malgré l'ensemble des difficultés ici synthétisé, les acteurs peuvent travailler en complémentarité. L'instauration de cette dynamique demande de lever des malentendus et de résoudre les conflits larvés qui peuvent préexister.

Outre la convergence des activités de chacun, il est nécessaire de capitaliser, de problématiser et de rendre visible les actions menées à bien grâce à la création d'outils communs et à la mise en œuvre de formations transverses.

## **Marina Marchal**

Face au besoin, exprimé par l'ensemble des acteurs, d'inscrire leurs projets dans le temps, l'Association des archivistes français et le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France proposent d'ouvrir un répertoire permanent des actions-mémoires.

Mis en ligne, cet outil permettra de répertorier et de promouvoir les réalisations passées tout en garantissant sa mise à jour régulière grâce à l'intégration des nouveaux projets.

Un comité éditorial pilotera la tenue collaborative de ce répertoire à la fois quantitatif et qualitatif. Une enquête permettra de recenser les projets achevés. Ils seront présentés, au même titre que les initiatives futures, selon le modèle imaginé, dans le cadre de la préparation du colloque des archivistes municipaux de Toulouse (juin 2000), par le service des archives de La Rochelle.

Enfin, il nous appartiendra de le rendre accessible et d'assurer la promotion la plus large de cet outil.

Ce répertoire permettra, par ailleurs, aux professionnels comme aux décideurs politiques d'évaluer les actions de mémoire, étant entendu que ce jugement doit tenir compte du contexte au sein duquel elles ont été produites.

Au-delà, il doit permettre, à partir des pratiques de chaque acteur, de proposer des solutions méthodologiques communes.

# OUVERTURES, POUR UN RÉPERTOIRE PERMANENT DES PROJETS « MÉMOIRES »

## Jean-Philippe Legois

Le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France et le Musée de l'histoire de l'immigration s'attellent également, chacun de leur côté, à répertorier les projets de mémoire, alors que l'association Génériques a créé le guide des sources *Odysee*.

Ainsi, la construction du répertoire doit dès l'origine garantir son interopérabilité afin que les différents réseaux puissent partager leurs travaux.

## Mohammed Ouaddane

Un répertoire permanent n'est pas seulement un outil technique. Il a une portée scientifique et politique évidente. Il doit donc être conçu collectivement afin de permettre à chacun des acteurs de sortir de son entre-soi méthodologique et théorique.

Dès lors qu'un outil est opérationnel, il ne peut être qualifié de neutre. Cette caractéristique exige qu'il soit précédé de la conduite d'un bilan exhaustif des pratiques, des expertises et des projets déjà réalisés.

Le répertoire que nous envisageons n'est donc pas un simple inventaire. Il engage des entrées qualitatives essentielles. Sa mise en œuvre pourrait ainsi permettre de donner corps aux co-formations que Jean-Pierre Roger a appelé de ses vœux.

## Hélène Bertheleu

Ce répertoire n'aura d'intérêt que s'il est correctement documenté. Il me semble donc nécessaire, au-delà de l'exposition du contexte territorial propre à chaque projet, de préciser le contexte historique. En effet, les projets ont fortement évolué au fil des décennies.

## Jean-Philippe Legois

Précisons que la présentation de chaque projet permettra de renseigner les partenariats mis en œuvre.

## Julien Neiertz

### Métropop

Je me félicite de cette proposition aussi positive qu'ambitieuse. Pour autant, je m'interroge sur le périmètre que couvrira ce répertoire. Le circonscrire nécessite de s'entendre sur la définition des projets éligibles et plus généralement des mémoires qu'ils mettent en jeu.

Par ailleurs, les méthodes de classification retenues seront-elles fixées en fonction des identités territoriales ou des appartenances sociales et culturelles ?

Enfin, cet outil ne sera-t-il uniquement consacré à l'autopromotion des acteurs mémoriels, excluant d'autres parties prenantes au premier rang desquels les habitants ?

### **Catherine Dejardin**

Archives municipales de Roncques

Si la constitution d'un répertoire permanent est une belle initiative, son administration au quotidien pourrait être problématique.

### **Jean Barthélemy Debost**

Une telle entreprise ne va pas sans poser des difficultés. Toutefois des expériences similaires riches d'enseignements ont d'ores et déjà été réalisées. Ainsi, j'ai personnellement réalisé un répertoire critique recensant 200 actions conduites entre 1976 et 2003.

De même, le répertoire tenu par le Musée de l'histoire de l'immigration mobilise une grille de lecture qui peut être utile à notre réflexion. En tout état de cause, cette institution souhaite pouvoir être associée au groupe de travail qui sera constitué.

### **Brigitte Boulent**

Parole d'hommes et de femmes

Il me semble nécessaire de définir dès l'origine à qui s'adressera cet outil. Dans cette perspective, il est essentiel que la sémantique utilisée soit compréhensible par le plus grand nombre.

Par ailleurs, il conviendrait de compléter le recensement en tant que tel par la mise en place d'une veille juridique autour des évolutions de la politique de la ville.

Si ce projet est particulièrement séduisant, je crains qu'il soit difficile à mener à bien. En effet, il demande de mobiliser une équipe large et très investie.

### **Julien Neiertz**

La portée politique de cette initiative est indéniable. Elle reflète l'indignation qui nous a soulevés lors de la diffusion du rapport Blanchard. Les acteurs présents aujourd'hui ont d'évidence la volonté de mieux formuler et de mieux diffuser leurs préconisations auprès des décideurs politiques.

Si les projets portés par les acteurs de terrain sont de plus en plus riches et de plus en plus complexes, ils font face à une paupérisation de la pensée institutionnelle face aux questions de mémoire. Dans ce contexte, les entrepreneurs de mémoire ne peuvent que prospérer.

### **Marina Marchal**

Il est prévu de nommer un comité éditorial afin de piloter la tenue du répertoire. Celui-ci doit être composé d'au moins un représentant de chaque réseau d'acteurs.

De plus, il est effectivement nécessaire de préciser le vocabulaire utilisé. En effet, il ne recouvre pas forcément des sens similaires pour chacun des acteurs.

### **Jean-Philippe Legois**

Cet outil doit être entièrement construit avec la participation de l'ensemble des acteurs et de leurs réseaux : le Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France, l'Association des

archivistes français, éventuellement l'IRDSU, les centres de ressources ainsi que les chercheurs en histoire et en sociologie bien qu'ils ne disposent pas d'une représentation collective constituée.

Malgré le caractère participatif présidant à la constitution de ce répertoire permanent, il est nécessaire de mettre en place des règles permettant de juger de la pertinence des données à publier.

En ce sens, le soutien des institutions peut s'avérer extrêmement positif dès lors que ces objectifs sont clairement fixés et que la place centrale des actions de terrain est strictement reconnue.

### **Pierre-Jacques Derainne**

Ce répertoire répond à la nécessité qui se dégage de plus en plus fortement de construire des outils favorisant un travail commun entre les acteurs. En cela, il répond effectivement à un objectif politique.

L'ensemble des questions techniques que vous avez soulevées doit être examiné collectivement, étape par étape.

### **Mohammed Ouaddane**

Cette journée d'études a été co-organisée par deux réseaux. Cette caractéristique illustre notre volonté de sortir de nos positions respectives, d'accéder à une connaissance réciproque de nos spécificités et de créer des relations entre les différents acteurs.

Un travail commun pourra être mis en œuvre sur ce fondement dès lors que chacun accepte de déconstruire ses pratiques. Pour autant, il doit tenir compte des sensibilités et des stratégies très diverses qui traversent les acteurs territoriaux.

Pour sortir de toute tentation déclarative, nous demeurons vigilants à ce que les problématiques que nous aborderons soient transverses et concernent autant l'immigration, l'urbanisme que le monde ouvrier...

“ DPACI/RES/2004/015

Objet : Archives relatives à la politique de la ville.

La politique de la ville est devenue l'un des axes prioritaires de la politique du gouvernement, à travers un programme ambitieux de rénovation urbaine et d'actions visant à rétablir l'égalité des chances pour les habitants des zones urbaines sensibles.

Depuis plusieurs années déjà, la direction des archives de France et la délégation interministérielle à la ville ont engagé un partenariat fructueux et élaboré un programme de coopération sur le thème de la mémoire et de l'histoire de la politique de la ville.

Différentes manifestations comme le colloque organisé à Toulouse en 2000 par la section archives municipales de l'Association des archivistes français, sur le thème *Archives et politique de la ville* ou plus récemment la journée d'études sur *Ville et mémoires, les archives de la politique de la ville* organisée conjointement par la délégation interministérielle à la ville et la direction des archives de France le 17 juin dernier, ont montré l'importance et l'intérêt des archives de la ville et les capacités des deux réseaux, celui de la politique de la ville et celui des archives, à se mobiliser sur un thème essentiel à la connaissance des politiques publiques et à la compréhension de la société contemporaine.<sup>1</sup>”

---

<sup>1</sup> L'intégralité de la circulaire est disponible sur le site du Service interministériel des Archives de France à partir du lien suivant : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/780>

# ARCHIVES, HISTOIRE, TRAVAIL DE MÉMOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS MODES DE COOPÉRATIONS POUR QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

L'histoire et la mémoire des quartiers sont, à présent, inscrites dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine adoptée définitivement par le parlement le 13 février 2014. Par-delà les réactions avant ou après la publication du rapport Blanchard et d'autres (*Libération, Métropolitiques*, etc.), l'heure est à l'action et au travail. Une convention triennale d'objectifs a été signée, en mars, entre les ministères chargés de la Ville et de la Culture avec cet axe de travail parmi quatre priorités, mais sans s'appuyer sur ce qui se fait depuis, au moins, quinze ans.

Depuis longtemps déjà, en effet, de nombreux services d'archives, historiens et centres de recherche, associations conduisant un travail de mémoire, professionnels et acteurs de la politique de la ville mènent projets et actions, tentent d'inscrire leur démarche dans la durée, approfondissent leur coopération, décroïsonnent et mutualisent leurs pratiques pour développer de l'intelligence collective. Tous ces acteurs de terrain demandent des décideurs et des politiques publiques la reconnaissance, et donc l'accompagnement et le soutien, de leurs dynamiques collectives. La visibilité et la lisibilité attendues doivent donner écho et force, sur le plan national, à ce foisonnement d'initiatives locales.

C'est pourquoi l'Association des archivistes français (AAF) et le Réseau Mémoires-histoires en Île-de-France (RMH-IdF) ont organisé cette rencontre nationale autour de la question : « Archives, histoire, travail de mémoire et politique de la ville : quels modes de coopération pour quelles politiques publiques ? »

Avec l'Inter-réseaux des professionnels du Développement social urbain (IRDSU), ces deux premiers réseaux ont décidé de développer en commun un outil pour tous les porteurs de projets : le répertoire permanent des projets mémoires.



Publication coordonnée par  
l'Association des archivistes français et  
le Réseau Mémoires-histoires en Île-de-France

Nous contacter :  
Association des archivistes français  
8 rue Jean-Marie Jégo  
01 46 06 39 44

Réseau Mémoires-histoires en Île-de-France  
C/O Association Trajectoires  
6 rue de l'Ermitage  
75020 Paris  
06 11 29 59 18

La publication est disponible et téléchargeable librement sur les sites de l'AAF et du RMH-IdF  
<http://www.archivistes.org> et <http://www.memoires-histoires.org>

Continuez à suivre ces questions sur Twitter : #AHMQuartiers